

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES)

Pour une approche conventionnaliste de l'institution monétaire afin d'appréhender les enjeux des monnaies locales complémentaires

Mémoire réalisé par
Nicola Virone

Promotrice
Géraldine Thiry

Lecteurs
Kévin Maréchal
Charlaine Provost

Année académique 2017-2018
Master en politique économique et sociale

Pour une approche conventionnaliste de
l'institution monétaire afin d'appréhender les
enjeux des monnaies locales complémentaires

Avant-propos

Ce mémoire est l'aboutissement d'une réflexion que j'ai commencé à mener en 2015, lorsque j'ai intégré un rassemblement de citoyens namurois qui souhaitait lancer une monnaie locale. Il est difficile de décrire le sentiment qui animait le groupe lors des échanges qui rythmaient nos réunions. La portée des délibérations et des décisions que constituaient les perspectives de notre action collective m'est apparu tout à fait singulière, comparativement à mes expériences associatives précédentes. Ça a été le point de départ d'un long cheminement par lequel j'ai tenté de rendre intelligible la dynamique et les enjeux qui pouvaient animer un tel projet. Ainsi je me dois d'avertir le lecteur quant à la subjectivité de la démarche qui anime cette recherche. En reconnaissant cette limite, j'ai été particulièrement vigilant à ce paramètre d'objectivité, principalement en privilégiant des bases empiriques pour développer le raisonnement que nous poursuivrons.

Mais au-delà des éléments théoriques que je tâcherai de mobiliser, c'est une véritable expérience humaine et d'émancipation citoyenne qui donne du sens à la réflexion que je sou mets dans ce mémoire. Il est le résultat d'une dynamique collective que j'ai tenté de cerner. Avant des remerciements plus traditionnels, je souhaitais reconnaître une gratitude globale vis-à-vis chaque personne que j'ai pu rencontrer à travers ce projet de monnaie locale : qu'elle se soit impliquée, qu'elle l'ait utilisé, qu'elle l'ait accepté, qu'elle l'ait soutenu d'une quelconque manière ou bien qu'elle ait été ne serait-ce qu'un interlocuteur lors des nombreux débats que soulèvent ce genre d'initiative. A vrai dire, je pense même aux détracteurs, parfois virulents, qui ne comprennent pas, ou ne souhaitent pas comprendre, l'intérêt des efforts que nous portons autour d'un projet monétaire citoyen. Ils ont aussi indéniablement représenté une source d'inspiration de cette présente réflexion.

Enfin, je voulais me montrer reconnaissant envers la possibilité même que nous avons d'expérimenter de tels dispositifs. Quelque part, simplement le fait d'avoir le droit d'initier ce type d'action collective est déjà une liberté remarquable. Il s'agit de la décentralisation d'un certain pouvoir, dont nous tâcherons de discerner les contours, qui s'opère dans un processus de réappropriation démocratique d'enjeux collectifs. Dans le contexte d'une société qui atteint la fin d'un certain modèle de développement, offrir aux citoyens la possibilité d'exercer un tel pouvoir me semble potentiellement salvateur.

Remerciement

Je remercie ma promotrice, Géraldine Thiry, d'avoir supervisé ce mémoire. Ses qualités d'accompagnatrice ce sont exprimées tant à travers sa patience vis-à-vis du long processus de création qu'a représenté cette rédaction que par une réactivité et une implication particulière dans sa finalisation. Je remercie également mes deux relecteurs, Charlaine Provost et Kevin Maréchal, qui ont accepté avec enthousiasme d'apporter leur expertise dans l'évaluation de ce travail.

Je suis aussi reconnaissant envers la FOPES qui représente une forme d'apprentissage universitaire alternative où la compréhension et la mobilisation de théories dans les domaines économiques et sociaux cherchent avant tout à permettre aux acteurs de terrain de s'armer intellectuellement pour contribuer de façon pertinente aux changements de la société. Cette manière d'appréhender la connaissance est l'un des moteurs de la démarche entreprise dans ce mémoire.

Je remercie, enfin, mon environnement proche constitué des mes amis et de ma famille qui ont su me soutenir et m'épauler tout au long de ce parcours.

Table des matières

Introduction	3
I. Hypothèses d'une conception marchande de la monnaie	5
A. L'inspiration newtonienne d'Adam Smith et le désencastrement de l'économie	5
B. L'ampleur symbolique du mythe du troc	8
1) <i>Le récit d'Adam Smith</i>	9
2) <i>Une parabole du marché abstrait</i>	10
3) <i>Un récit adéquat à une nouvelle organisation de la société</i>	11
C. Le fétichisme de la monnaie-marchandise	13
II. Recherches sur la capacité de coordination des individus par conventions	14
A. Approche stratégique des conventions	15
1) <i>Les limites de la rationalité paramétrique</i>	15
2) <i>La théorie des jeux évolutionniste</i>	17
3) <i>Les limites de la rationalité stratégique</i>	18
B. Approche interprétative des conventions	20
1) <i>Des repères communs pour affronter l'incertitude</i>	20
2) <i>La pluralité des motivations de coordination</i>	21
3) <i>Légitimité et pouvoir symbolique</i>	23
4) <i>Institutionnalisation de conventions légitimées</i>	24
III. La monnaie : une convention de reconnaissance et de résolution de dettes	25
A. Pourquoi considérer la monnaie à partir de la dette ?	25
1) <i>Les principes d'endettement et de richesse, une perspective anthropologique</i>	27
2) <i>Apports conceptuels de l'économie institutionnaliste</i>	29
B. Les principes de l'économie des conventions appliqués à la monnaie	32
1) <i>Population et régularité</i>	33
2) <i>Modèle d'évaluation conventionnel : l'unité de compte</i>	33
i. Keynes et l'unité de compte	34
ii. La diversité des hiérarchisations de valeur	34
iii. Principe supérieur commun et confiance éthique	35
3) <i>Règles conventionnelles : circulation des moyens de paiement</i>	36
i. Le monnayage	37
ii. Le paiement effectif	38

IV. Monnaie locale complémentaire comme potentiel de résilience d'un territoire	41
A. La notion de résilience	41
1) <i>La résilience commune</i>	42
2) <i>Diversité et résilience monétaire</i>	43
B. Critères d'analyse des MLC et dynamique de développement d'une convention	45
1) <i>Renforcement d'une communauté locale contre un facteur limitant</i>	45
2) <i>Nouvelles conventions et performance des représentations</i>	46
3) <i>De la transaction stratégique à la transaction routinière</i>	47
C. Un nouveau regard sur l'implantation d'une MLC : le Lumsou.....	48
1) <i>Contextualisation</i>	49
2) <i>Identification des facteurs limitants</i>	50
3) <i>Développement stratégique</i>	51
i. Un fonds d'investissement citoyen	51
ii. Les « engagements volontaires » de partenaires.....	52
4) <i>Les contraintes de développement</i>	54
i. Une démarche pro-active des utilisateurs	54
ii. Le défi de l'inclusion sociale	55
D. Les perspectives d'une résilience commune	55
Conclusion.....	57
Bibliographie	59
Annexes	62
Annexe I : Réflexions sur l'évolution entre dettes privées et dettes publiques	63
Annexe II: Efficacité et vulnérabilité de notre système monétaire	66
Annexe III : Exemples de MLC et leurs relations aux composants de l'institution monétaire.....	70
a) Le WIR.....	70
b) Le Palma	71
c) Le Timedollar.....	73

Introduction

On voit apparaître depuis plusieurs décennies des monnaies d'un genre nouveau. Ces monnaies se disent sociales, complémentaires, locales, alternatives, citoyennes ou encore communautaires. Ces nombreuses dénominations sont représentatives du caractère décentralisé et des finalités très diverses que poursuivent ces initiatives généralement indépendantes et citoyennes. L'émergence de ces nouveaux systèmes monétaires pose certaines questions fondamentales quant à la manière d'appréhender la monnaie.

Certaines conférences organisées par l'UNRISD¹ (*United Nations Research Institute for Social Development*) avaient pour objectifs de définir le champ d'action et l'impact des monnaies locales complémentaires². Leurs rapports présentent entre autre une multitude d'indicateurs d'évaluation de ces dispositifs, comprenant des dimensions culturelles, environnementales, démocratiques, sociales et économiques. Ce type d'étude conçoit les monnaies locales complémentaires comme des innovations sociales pouvant représenter un véritable levier d'action collective. Il s'agit d'une conception de la monnaie tout à fait singulière au regard des théories économiques standards.

En effet, certains postulats sur lesquels reposent ces théories ne peuvent admettre que l'on puisse prêter de telles potentialités à la monnaie. Pour reprendre l'expression de Jean-Baptiste Say, la monnaie ne serait qu'un voile masquant la réalité : les produits s'échangent contre des produits. Cette conception de la monnaie est encore d'actualité dans les théories néo-classiques sous le terme de « neutralité de la monnaie ». Au fur et à mesure des recherches que nous avons entreprises pour ce mémoire, il est apparu que l'on pouvait distinguer deux approches de la monnaie. Une première, que nous qualifierons d'instrumentale, est celle que nous venons d'évoquer. Elle reconnaît la monnaie comme un instrument du marché facilitant ses mécanismes tout en se soumettant irrémédiablement à ses lois. Nous pouvons alors également la comprendre comme une conception de la monnaie comme *monnaie-marchandise*.

La seconde approche est une réflexion institutionnelle de la monnaie. Dans cette optique, la monnaie est perçue comme une organisation sociale qui permettrait d'articuler

¹ 1st, 2nd & 3rd International Conference on Social and Complementary Currencies. Validating and Improving of Complementary Currency Systems : impact assessment frameworks for sustainable development ; The Hague 2013, Genève 2013 & Salvador 2015

² Nous avons fait le choix d'englober la pluralité des dispositifs monétaires mentionnés sous le terme « monnaie locale complémentaire », un choix que nous justifierons plus tard dans ce mémoire.

l'interdépendance des individus en société. Une perspective où la monnaie est comprise à l'aune de l'établissement de règles et d'obligations. Nous développerons l'idée qu'une obligation lorsqu'elle est exprimée quantitativement peut être assimilée à la notion de dette. Dès lors cette approche pourra être comprise comme émanant d'une conception de la monnaie comme *monnaie-dette*.

A travers ce mémoire, nous souhaitons interroger le potentiel de cette approche institutionnelle de la monnaie pour appréhender les enjeux des monnaies locales complémentaires. Cette démarche s'appuiera sur des théories compréhensives constructivistes.³ En effet, nous souhaitons inscrire notre réflexion dans le sillage de courants théoriques en économie dite « hétérodoxe » qui se concentre sur l'historicité des faits et l'impact qu'ils ont eu sur le cours de l'organisation humaine (*path dependence*), tout en reconnaissant le caractère interprétatif des modèles théoriques qui nous permettent de comprendre ces faits. Pour se faire, nous tenterons dans un premier temps examiner les fondements conceptuels de l'approche dominante de la monnaie en économie. Cela nous amènera à nous questionner sur les justifications philosophiques de la *monnaie-marchandise*. Cet exercice mettra en exergue certaines limites quant aux possibilités de décrire la manière dont les individus se coordonnent par l'utilisation de la monnaie. C'est pourquoi dans un deuxième temps nous tâcherons d'explorer une théorie économique transdisciplinaire dont l'objet est précisément d'étudier les phénomènes de coordination entre les individus, l'économie des conventions.

Une troisième partie de ce travail tentera alors d'exploiter les apports conceptuels de cette théorie afin de structurer de manière synthétique une approche institutionnelle de la monnaie. La convention monétaire que nous constaterons émanera d'une coordination des individus selon des mécanismes de reconnaissance et de résolution de dettes. Nous tâcherons au dernier chapitre de confronter ces éléments théoriques au contexte d'émergence et à la dynamique entreprise par les monnaies locales complémentaires. De cette nouvelle perspective, nous espérons interroger ces monnaies locales complémentaires de façon originale et peut-être ainsi concevoir différemment leurs enjeux et leurs potentialités.

³ Théories qui s'intéressent au sens que les agents donnent à leurs pratiques et leurs représentations tout en considérant que toute connaissance est le produit d'une activité mentale dans son rapport à la réalité qu'il lui est possible d'appréhender, en un certain moment et un certain lieu

I. Hypothèses d'une conception marchande de la monnaie

Le point de départ de notre réflexion est une tentative d'identifier les principes conceptuels et philosophiques qui ont amenés les théories économiques standards à considérer la monnaie comme une marchandise. Nous tenterons cet exercice en explorant trois hypothèses qui mettent en lumière une certaine vision de l'économie à laquelle se greffe une série de représentations sociales et symboliques de la monnaie. Nous développerons au chapitre suivant le rôle fondamental des représentations lorsque nous étudierons l'économie des conventions.

A. L'inspiration newtonienne d'Adam Smith et le désencastrement de l'économie

Dans son ouvrage le plus célèbre, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), Adam Smith cherche à percer le mystère des forces qui animent la société à travers l'activité économique des hommes. Comment peut-on expliquer l'enrichissement des nations ? Il souhaite ainsi mettre à jour une loi universelle qui pourrait à elle seule permettre de rendre compte des comportements humains dans la création de richesse grâce à l'économie. Une tentative de réitérer un exploit newtonien était une tendance très prégnante dans les démarches scientifiques et intellectuelles du XVIII^{ème} siècle.⁴ Selon cette hypothèse, Adam Smith voulait ainsi pouvoir trouver la loi de la gravitation universelle du comportement humain dans l'activité économique. C'est ce qu'il fit en désignant la recherche de l'intérêt individuel comme mouvement originel de l'agir économique, nous dotant ensuite d'un penchant naturel à l'échange pour satisfaire cette fin. Une énonciation d'une simplicité semblable à la formule newtonienne selon laquelle il lui semblait possible d'articuler la société qu'il avait sous les yeux au XVIII^{ème} siècle.

⁴ Baillon J-F. « Aspects de l'impact culturel et idéologique des découvertes de Newton. » In: XVII-XVIII. *Bulletin de la société d'études anglo-américaines des XVII^e et XVIII^e siècles*. N°38, 1994. pp. 73-83.

Il faut comprendre la richesse décrite par Adam Smith comme la quantité disponible de biens matériels produits par l'homme, en d'autres termes des marchandises. Les comportements humains sont alors présumés rationnels comme nécessairement animés par l'intérêt individuel de vendre et d'acheter ces richesses. Nous pouvons ainsi apercevoir les fondements d'une démarche économique qui définit clairement son sujet d'étude : la marchandise. Le marché est alors l'unique prisme par lequel il est possible de rendre compte des réalités qui animent l'économie.

Karl Polanyi, économiste spécialisé en anthropologie économique, a formulé un certain nombre de critiques envers cette démarche méthodologique et idéologique. Selon lui, « *[n]otre compréhension du monde est prisonnière de l'héritage d'une économie de marché qui nous a légué une vision simpliste de la fonction et du rôle du système économique dans la société* »⁵. Par son œuvre, Polanyi a cherché à améliorer l'appareil conceptuel de l'analyse économique.⁶ Il soutient que toute organisation économique est le résultat d'un processus institutionnel provenant des interactions des hommes entre eux et avec leur environnement. C'est ce qu'il désigne comme l'encastrement de l'économie (*embeddedness of economy*)⁷, l'organisation économique d'une société serait profondément ancrée dans la réalité environnementale et sociale qui la compose. C'est dans cette optique qu'il développe dans ces travaux une approche empirique de l'économie : *l'économie substantive*. Il l'a définie comme « *un processus institutionnalisé d'interactions entre l'homme et son environnement, qui se traduit par la fourniture continue des moyens matériels permettant la satisfaction de ses besoins* »⁸.

Il faut bien comprendre que l'économie de marché ne représente qu'une forme éventuelle d'organisation de la subsistance d'une société. Polanyi théorise cela comme les formes possibles d'*intégration économique* : des modèles empiriquement étudiés de circulation des biens dans une société en vue de sa subsistance. Il dénombre trois modèles principaux : la redistribution, la réciprocité et l'échange. Différents modèles coexistent généralement de manière variable en tout temps et en tous lieux.

La redistribution représente « *le modèle [...] de la collecte, de l'emmagasiner et de la redistribution des biens et des services* »⁹. Cela s'apparente à un mouvement de centralisation dans une organisation sociale nécessitant la coordination affirmée par une autorité. Quant à la

⁵ Polanyi K., *Essais de Karl Polanyi*, La mentalité de marché est obsolète !, Seuil, 2008, p.505-518

⁶ Stellan R., *L'apport de Karl Polanyi à l'analyse monétaire*, Université Pierre Mendès-France, 2008

⁷ Polanyi K., *Essais de Karl Polanyi*, L'économie en tant que processus institutionnalisé, Seuil, 2008, p.53-78

⁸ Idem

⁹ Idem

réciprocité, elle est définie par Polanyi comme : « *tous les échanges s'effectuant comme des dons gratuits dont on attend qu'ils soient payés en retour, quoique pas nécessairement par le même individu* ». ¹⁰ Un mécanisme pouvant se comprendre comme un mouvement symétrique au sein d'une société donnée où les membres agissent en conscience de la totalité sociale dont ils représentent une proportion. Enfin, la dernière forme d'intégration économique est l'échange. Nous aurions tendance de le confondre avec l'échange marchand dans nos sociétés modernes bien qu'il ne nécessite pas nécessairement une dynamique de marché pour se produire. Il est d'ailleurs très souvent observé dans l'organisation des civilisations des échanges commerciaux dont les prix sont fixés administrativement. Ils relèvent donc d'un processus politique et non des lois du marché. ¹¹

En revanche, il souligne qu'une telle prédominance de l'échange marchand dans l'agencement social d'une société est tout à fait inédite dans l'histoire de l'humanité. ¹² Elle lui semble d'ailleurs être particulièrement néfaste car elle repose sur la croyance utopique d'une société fonctionnant uniquement à travers un marché autorégulateur. Soutenir une telle approche revient à extraire les relations sociales et l'environnement des réalités économiques, ce qu'il nomme le désencastrement de l'économie. Dans cette perspective, « *la société est gérée en tant qu'auxiliaire du marché. Au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans l'économie* ». ¹³ Il y a donc au-delà du problème que nous évoquions, d'analyser toutes réalités économiques uniquement à travers le prisme du marché, une tendance à percevoir l'ensemble de la société à travers ce prisme. Karl Polanyi considère que ce mécanisme nous a fait reconnaître des « marchandises fictives ». Selon lui, nous estimons comme des marchandises (des objets étant produits pour être vendus) des choses qui ne le sont fondamentalement pas. Ces « marchandises fictives » sont la terre, le travail et la monnaie.

Dans notre démarche nous nous concentrerons sur cette dernière « marchandise fictive ». Nous verrons que considérer la monnaie comme une marchandise est au fondement d'une conception instrumentale de la monnaie et représente *in fine* ce tour de force décrit par Polanyi : limiter des réalités extra-économiques à l'échange marchand.

¹⁰ Idem

¹¹ Idem

¹² K. Polanyi, *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 2009, tel

¹³ Idem

B. L'ampleur symbolique du mythe du troc

Les fondements d'une conception moderne de la monnaie telle une marchandise peuvent apparaître à travers la manière dont on imagine son émergence. L'explication des courants théoriques classiques et néoclassiques en économie est souvent énoncée comme « le problème du troc ». Cette explication fait remonter la première utilisation de la monnaie aux difficultés qu'imposait une transaction marchande en nature, le troc. Il s'agit d'une idée reçue très présente dans l'imaginaire collectif. Pourtant aucune thèse anthropologique ni ethnologique n'a jamais soutenu une telle organisation économique au sein d'une communauté archaïque ou exotique ne disposant pas de monnaie telle qu'on la connaît¹⁴. Les formes d'intégration économique telles que développées par Polanyi, bien que relativisées et parfois critiquées, constituent un cadre conceptuel nettement plus adapté.¹⁵

Dès lors, il est intéressant de se questionner sur les raisons pour lesquelles ce mythe apparaît tellement comme une évidence. Une des pistes de réponse peut être liée au fait qu'il repose sur une conception de la monnaie qui adhère parfaitement au principe de neutralité de la monnaie compris dans la théorie quantitative.¹⁶ Il s'agit d'une approche théorique de la monnaie qui s'est imposée politiquement, et donc idéologiquement, à la fin du vingtième siècle. Notamment avec le courant monétariste comprenant Milton Friedman qui se faisait le porte-voix de l'Ecole de Chicago. Actuellement ces préceptes sont questionnés, autant pour les résultats de leurs prévisions que leur tendance analytique, dit-on, plus prescriptive que descriptive¹⁷. Il s'agit donc peut-être d'une conception de la monnaie qui n'est pas étrangère à un projet politique particulier. Il nous semble alors fondamental de faire un détour par ce mythe pour bien saisir les représentations symboliques et idéologiques qui y sont dominantes. Nous soutiendrons que cette explication n'a jamais eu pour vocation de décrire une quelconque réalité historique mais elle s'apparente parfaitement à un mythe tel que décrit par Roland Barthes : un outil idéologique, une communication qui a une intention transformatrice des représentations du monde.¹⁸

¹⁴ Servet J-M, Le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche economiciste de la monnaie, In : Revue numismatiques, 6^e série – Tome 157, 2001, p.15-32

¹⁵ Stellan R., *L'apport de Karl Polanyi à l'analyse monétaire*, Université Pierre Mendès-France, 2008

¹⁶ Servet J-M, Le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche economiciste de la monnaie, In : Revue numismatiques, 6^e série – Tome 157, 2001, p.15-32

¹⁷ Orléan A., *La sociologie économique de la monnaie*, Presse universitaire de France, 2008

¹⁸ Barthes R., *Mythologies*, Éditions du Seuil, Paris, 1957, p 181-233

1) *Le récit d'Adam Smith*

Le mythe du troc, ou « fable du troc »¹⁹, est le récit conté par Adam Smith pour expliquer l'apparition de la monnaie dans son plus célèbre ouvrage déjà mentionné, *La Richesse des Nations* (1776). A travers ce récit, Adam Smith fait correspondre la première utilisation de la monnaie à la nécessité de remédier aux difficultés que posaient la pratique du troc. Afin de mieux saisir son raisonnement, il est intéressant de revenir sur plusieurs principes qu'il énonce comme étant naturels aux comportements humains et qui, *in fine*, conduisent à l'émergence de la monnaie.

Smith commence par décrire « un penchant naturel de l'homme à échanger » afin d'améliorer sa condition. C'est l'universalité de cette faculté qui suscite chez l'homme la certitude de pouvoir échanger le surplus de son propre travail.²⁰ C'est dans le prolongement de cette conviction qu'apparaît naturellement la division du travail. L'homme sachant qu'il pourra échanger le surplus de son labeur, aura naturellement tendance à s'adonner à une activité spécifique pour se perfectionner et ainsi tirer un maximum de la vente de son excédent. Adam Smith soutient que l'expression de cet instinct, par son caractère naturel et spontané, travaille inconsciemment à l'ordre social. La prospérité de la société dépendrait alors de ces dynamiques individuelles naturelles à l'homme que sont l'échange marchand et la division du travail. Mais sans monnaie un problème d'efficacité se posait lors des échanges, les individus n'ayant que le produit de leur travail à échanger. C'est ici que prend racine la fable du troc.

Le problème énoncé est celui que l'on nomme couramment « la double coïncidence des besoins » : il faut trouver quelqu'un qui soit prêt à accepter ce que l'on a à échanger et qu'en retour nous soyons également intéressés par ce qu'il a à nous proposer. C'est face à ce dilemme que les hommes auraient eu recours à la monnaie. Cela serait donc par consensus que les hommes auraient décidé d'une « *marchandise acceptée par tous* », pour reprendre les mots d'Adam Smith, afin de rendre plus efficace l'échange marchand.²¹ Si nous supposons que ce

¹⁹ Servet J-M, Le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche économiciste de la monnaie, In : Revue numismatiques, 6^e série – Tome 157, 2001, p.15-32

²⁰ Sicar J-F, *Economie et philosophie chez Adam Smith*, Revue Sens Public, 2006

²¹ Il est possible de comprendre ce récit d'Adam Smith comme la description de ce qu'il se passerait si une société marchande n'avait plus de monnaie. Elle ferait la même chose mais il manquerait quelque chose ; alors la société l'inventerait. Il s'agit d'un raisonnement quelque peu problématique qui justifie la preuve d'une cause par l'observation d'un état postérieur, en zététique on appelle cela l'effet Pangloss ou raisonnement à rebours. C'est un biais de cognitif très fréquent et parfois difficile à identifier que nous aurons encore l'occasion de suspecter ultérieurement dans d'autres théories idéologiquement proche d'Adam Smith.

récit n'a pas vocation à donner une version historique des faits, il est d'autant plus intéressant alors de saisir la vision du monde que le philosophe énonce symboliquement à travers ce mythe.

2) Une parabole du marché abstrait

La « fable du troc » met en scène deux individus qui sont indépendants de toutes structures ou obligations sociales. Chacun possède le surplus de la marchandise qu'il a produite et dont il espère tirer profit. Rien ne les lie avant cet échange et rien ne les lie après celui-ci. Les individus sont réduits à des vecteurs économiques autonomes dont la seule motivation interactionnelle est une source de profit individuel. Cette scène du troc primitif est, en un sens, la matérialisation d'une représentation moderne du marché²². Elle décrit le fonctionnement de mécanismes marchands absous de toutes autres formes de relations sociales, seuls les comportements rationnels des individus sont pris en compte et permettent leur prévisibilité. C'est seulement a posteriori qu'apparaît la monnaie. Il s'agit d'un élément facilitant l'accomplissement de mécanismes naturels tout à fait fonctionnels en son absence.

Si nous soulignons cette perception dans un postulat d'économie classique, on peut reconnaître l'héritage d'une telle conception de la monnaie dans le développement postérieur de l'analyse néoclassique. En effet, cela correspond également dans son introduction à la théorie de l'équilibre général de Léon Walras (1874). La monnaie étant complètement absente du raisonnement jusqu'à l'étape d'acquisition effective des marchandises en tant que simple *instrument* d'échange.²³ La situation décrite se compose de divers biens ainsi que d'une série d'individus qui posent des choix rationnels en vue de leur intérêt de manière spontanée grâce aux mécanismes de marché. Michel Aglietta et Jean Cartelier, dans un chapitre qu'ils ont co-écrit dans l'ouvrage collectif *La Monnaie Souveraine* (1998), problématisent cette option de la spontanéité organisationnelle du marché à travers les théories standards de la valeur car selon eux : « *La théorie économique moderne est issue d'un pari extraordinaire tenté dès le milieu du XVIIIème siècle par les théoriciens de la valeur : penser l'économie de marché en faisant table rase des institutions.* »

Les auteurs pointent la difficulté, même théorique, de concevoir une économie de marché dont la condition est une division sociale des activités nécessitant « une combinaison de décentralisation et d'interdépendance » sans l'usage de la monnaie. Ils soulignent d'ailleurs que

²² Servet J-M, Le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche économiciste de la monnaie, In : *Revue néoscholastique de philosophie*, 6^e série – Tome 157, 2001, p.15-32

²³ Orléan A., *La sociologie économique de la monnaie*, Presse universitaire de France, 2008

la théorie moderne des prix ne décrit pas une économie de marché mais bien une société centralisée. Nous reviendrons au deuxième chapitre de ce travail sur les limites d'une telle modélisation lorsque nous évoquerons certaines conclusions d'expérimentations selon la théorie des jeux. Nous prolongerons également dans le troisième chapitre la réflexion d'une antériorité manifeste de la monnaie par rapport aux relations marchandes. Nous percevons aux moyens d'hypothèses anthropologiques et institutionnelles que l'existence d'une valeur abstraite renvoie à une évaluation collective plus générale que l'échange marchand et, *de facto*, se présente telle une condition de l'émergence de comportements marchands et non comme une conséquence relative à une motivation d'efficience.

Pour l'heure, nous pouvons encore pointer un aspect important de cette parabole du marché abstrait à travers le mythe du troc : il s'agit de la description d'une société contractuelle. Toutes les relations entre les hommes, qu'elles soient dans la production ou dans l'échange, sont régulées par la liberté d'une démarche rationalisée à titre individuel et utilitariste. Dans un tel modèle contractuel de la société, l'élément qui est revendiqué est une certaine conception de la liberté. En effet, les cocontractants sont dans une démarche volontaire et théoriquement absoute de toute hiérarchie. L'initiative d'une libre négociation entre des individus autonomes et égaux constitue le fondement d'une démarche purement contractuelle.²⁴ Nous reviendrons grâce à l'économie des conventions sur les limites d'une conception uniquement contractuelle des réalités sociales. Mais si ce récit, contant les intentions mercantiles primitives des humains, nous permet de dépeindre les principes philosophiques qui animent le fonctionnement du marché moderne, il est aussi pertinent de comprendre dans quel contexte socio-historique ces représentations ont émergé et se sont diffusées.

3) *Un récit adéquat à une nouvelle organisation de la société*

Adam Smith publie *La Richesse des Nations* en 1776, époque contingente à un contexte révolutionnaire particulièrement marquant de l'Histoire. Les structures politiques traditionnelles de souveraineté divine avaient déjà été quelque peu remises en question par les révolutions anglaises un siècle plus tôt. La fin du 18^{ème} siècle voit venir la révolution française qui aura une influence décisive sur l'organisation politique des pays occidentaux et du monde en général.

²⁴ Orléan A., La monnaie autoréférentielle : réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines, In : *La monnaie souveraines*, Edition Odile Jacob, 1998

D'innombrables progrès ont émergé de ces moments charnières de l'humanité. Libérés de structures hiérarchiques royalistes, nous avons pu revendiquer les fondements moraux liés à la dignité des individus dans nos sociétés modernes à travers la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* (1789), qui inspirera plus tard la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (1948). En écartant du pouvoir l'obscurantisme religieux, on observa également la convergence et la diffusion de progrès intellectuels et scientifiques inédits qui n'ont cessé d'évoluer depuis.

Cela étant dit, le renversement d'une autorité politique amène nécessairement à l'établissement d'une autre. Cette nouvelle organisation politique fut portée par la bourgeoisie dont la ressource de pouvoir relevait de la richesse accumulée des activités marchandes. Leur légitimité représentait la liberté des individus conquise à des structures hiérarchiques contraignantes. Cette liberté symbolique, représentative de leur pouvoir, dont la puissance pouvait réorganiser la société, émanait d'un modèle économique marchand. Nous pouvons maintenant saisir la prévalence d'un modèle de société fondé sur la libre démarche des individus qui ont désormais la capacité d'améliorer leur situation en engageant des transactions profitables.

En tant que nouveau pouvoir, elle se devait de démontrer la légitimité de sa position par la production et la diffusion de certaines représentations sociales.²⁵ Il ne s'agissait plus alors d'un ordre hiérarchique divin s'imposant naturellement aux hommes, dont l'église était garante, mais de la justification d'un ordre marchand comme organisation naturelle de la société, dont le marché est le garant. Cette réflexion n'ayant pas véritablement une validité scientifique, nous souhaitons avant tout souligner le fait que l'affirmation d'un ordre naturel ou divin dans des constructions sociales est un processus de légitimation. Une notion que nous développerons plus en profondeur dans le cadre de l'économie des conventions.

²⁵ Pineault E., Sociétés, monnaie et politique : éléments pour une théorie de l'institution monétaire et une typologie des formes historiques de sa régulation politique, *Cahiers de recherche sociologique*, 1999, p.47-83

C. Le fétichisme de la monnaie-marchandise

La dernière hypothèse que nous souhaiterions aborder quant à la conception instrumentale de la monnaie, pour introduire notre réflexion sur les conventions, est une référence à un principe énoncé par Karl Marx dans le premier chapitre du *Capital* (1867) : *le fétichisme de la marchandise*. Ce principe est selon Marx la perception que les acteurs ont des marchandises au sein du régime capitaliste : les marchandises s'échangent entre elles selon une valeur qui leur est propre. Le fétichisme viendrait occulter la réalité des rapports sociaux en considérant qu'ils découlent des propriétés d'un objet.

Ce principe appliqué aux marchandises nous donnerait l'impression que les marchandises ont une valeur par elles-mêmes, alors que Marx constate que ce sont les humains qui leur donnent cette valeur. Mais lorsqu'elle s'impose aux différents agents économiques, cette valeur n'est pas comprise comme résultant d'un processus social, ils la perçoivent comme une réalité objective émanant d'un objet. Une approche marxiste ferait remonter la genèse de cette valeur au temps de travail socialement nécessaire à sa fabrication. C'est ici que nous nous écartons des conclusions marxistes, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, nous préférons raisonner en termes de conventions.

Cela étant dit, nous soumettons l'hypothèse qu'un certain fétichisme est aussi à l'œuvre lorsque la monnaie est perçue comme une « *marchandise acceptée par tous* ». On lui prête ainsi certaines caractéristiques intrinsèques qui émanent d'elle naturellement. Ce fétichisme de la monnaie-marchandise occulte alors les rapports sociaux qui permettent à la monnaie d'accéder à son existence. C'est précisément ce processus social que nous souhaiterions aborder en développant une approche institutionnelle de la monnaie grâce aux apports théoriques de l'économie des conventions.

II. Recherches sur la capacité de coordination des individus par conventions

L'économie des conventions (ci-après EC) est une approche théorique qui entend rendre compte des phénomènes de coordination des comportements entre individus, dans une démarche fondamentalement transdisciplinaire. François Eymard-Duvernay parle d'ailleurs de l'EC dans les termes « *d'une ouverture qui tente une réunification dans les sciences économiques, sociales et politiques* ». ²⁶ Ce courant ne s'est pas développé de façon linéaire et doit son originalité à diverses contributions hétéroclites tant sur le plan idéologique que disciplinaire. Nous tâcherons de les retracer afin d'appréhender au mieux l'ampleur de la réflexion conventionnaliste. Pour commencer, on peut reconnaître deux approches distinctes des conventions : l'approche stratégique et l'approche interprétative. ²⁷ Bien que l'EC relève spécifiquement de la seconde approche, elle ne rejette pas pour autant la première. C'est en cela qu'une réflexion à partir des conventions nous semble particulièrement enrichissante : son développement ne justifie pas de faire table rase des théories antérieures. Elle aura plutôt tendance à relativiser les modèles afin de mettre en exergue les conditions sous lesquelles ils peuvent s'appliquer.

La notion de convention n'a rien de novateur en science sociale. Comme nous le verrons des philosophes et des sociologues utilisent ce terme depuis longtemps. Si leurs contributions furent tout à fait significatives (nous y ferons référence en temps voulu), il sera intéressant néanmoins d'appréhender la genèse de l'EC dans les années soixante avec la première conception des conventions que nous avons évoquée, l'approche stratégique. En étudiant des interactions interindividuelles, certains chercheurs en économie comme Thomas Shelling (1960) ou en philosophie analytique comme David Lewis (1969) introduisent dans leurs observations la notion de régularité de comportements collectifs qu'ils qualifient de convention. ²⁸

²⁶ Diaz-Bone R., Thévenot L., « La sociologie des conventions. La théorie des conventions, élément central des nouvelles sciences sociales françaises », Trivium, 2010

²⁷ Orléan A., « L'économie des conventions : définitions et résultats, *Analyse économique des conventions*, Presse Universitaires de France, 2004, p9-48

²⁸ Bessy C., Favereau O., « institutions et économie des conventions », *Cahiers d'économie Politique*, 2003/1, p.119-164

A. Approche stratégique des conventions

L'approche stratégique des conventions est reconnue comme découlant des travaux du logicien David Lewis qui la théorise avec le support des résultats de Schelling sur la théorie des jeux coopératifs. Il s'agit des règles de comportement qui résultent d'interactions stratégiques afin de résoudre des problèmes de coordination entre individus. Si Lewis est considéré comme une figure incontournable de la réflexion conventionnaliste c'est principalement parce qu'il a fourni certaines bases de la notion moderne de convention en théorie des jeux.²⁹ Dans le cadre de notre démarche quant à la compréhension de la monnaie, c'est l'appropriation de la notion de convention par les économistes qui retiendra particulièrement notre attention. Selon André Orléan (2004), la curiosité et l'intérêt que les conventions ont suscité chez les économistes à travers la théorie des jeux tient au fait qu'elles permettaient de rendre compte sur base d'expérimentations de l'existence d'équilibres stables de manière très différente de celle proposée selon l'équilibre général de Léon Walras, une modélisation des comportements économiques centrale dans la théorie économique standard.

1) *Les limites de la rationalité paramétrique*

On dit que la rationalité des acteurs est de type paramétrique dans le modèle walrassien parce qu'ils ne se préoccupent uniquement que des prix et des quantités. C'est par rapport à ces « paramètres » du marché que tous les comportements peuvent être compris et déduits. Chaque acteur cherchera à maximiser sa satisfaction selon des préférences individuelles flexibles et dont l'utilité marginale sera décroissante. De cette façon, aucune ambiguïté n'est admise dans la détermination des choix des acteurs qui ne dépend que d'un calcul d'utilité individuel.³⁰

Les acteurs de l'échange marchand sont ainsi uniquement appréhendés sous l'angle de leur relation aux différents biens selon une évaluation de ceux-ci exclusivement individuelle. Les limites que ce modèle a montrées à travers la théorie des jeux se sont dévoilées dans l'acte d'échange lui-même.³¹ L'équilibre walrassien modélise une économie centralisée où les acheteurs et vendeurs ne se rencontrent pas : les échanges et les prix sont régulés par un

²⁹ Batifoulier P., De Larquier G., De la convention et de ses usages, In : *Théorie des conventions*, Paris, Economica, 2001

³⁰ Malheureusement nous ne pouvons traiter dans ce travail de toutes les hypothèses que cette prérogative exige mais qui n'en sont pas moins passionnantes à décortiquer, comme l'information parfaite des acteurs ou l'homogénéité des biens constituant un marché. Nous vous renvoyons à l'excellent ouvrage d'André Orléan, *L'empire de la valeur* (2011), dont les conclusions ont nourri et structurent grandement notre présente réflexion.

³¹ Orléan A., « L'économie des conventions : définitions et résultats, *Analyse économique des conventions*, Presse Universitaires de France, 2004, p9-48

« commissaire-priseur », une figure abstraite qui communique les prix, les modifie selon les déséquilibres et permet les échanges lorsque l'équilibre est retrouvé. Cette abstraction est utile théoriquement pour illustrer que la formation des prix s'impose aux individus (ils sont *price-taker*) mais dans la pratique ce principe exclut les interactions qu'entraînent l'acte marchand et dès lors les influences réciproques qu'ils suscitent.

Or les interactions entre les individus, d'autant plus lorsqu'elles sont répétées, influencent mutuellement leurs comportements.³² Les expérimentations conduites par les chercheurs concluent d'ailleurs à des régularités de comportements menant à des équilibres qui ne pouvaient être expliqués par le modèle walrassien. C'est sur ces observations que l'économiste Robert Sugden (1986) actualisa les principes et formulations de Lewis à propos des conventions. Il décrivit une convention comme étant une régularité de comportement R au sein d'une population P telle que :

- (1) Tous les membres de P se conforment à R
- (2) Chacun croit que tous les autres membres de P se conforment à R
- (3) La proposition (2) est une raison décisive de se conformer à R
- (4) Il existe au moins une autre régularité R' qui aurait pu prévaloir selon les mêmes conditions

Cet économiste voit dans le principe de convention l'expression d'un choix pour un équilibre stable dans un jeu qui peut admettre au moins deux équilibres selon une sélection ne pouvant se comprendre uniquement par la mise en commun des rationalités individuelles.³³ De prime abord, un comportement mimétique ne peut être compris « rationnellement » par un individualisme méthodologique (compréhension par l'agrégation de comportements individuels).

Mais ce n'est pas parce que les comportements produisant la coordination ne semblent pas traduire la somme de toutes les rationalités individuelles, qu'adopter ce comportement ne peut pas se comprendre selon les hypothèses classiques de rationalité maximisatrice et de liens sociaux contractuels. Adopter une convention peut être compris tel un comportement généralisé favorable à la coordination, un conformisme profitable. Il devient alors le comportement stratégiquement optimal qu'il est possible d'interpréter comme un « mimétisme

³²Idem

³³ Idem

maximisateur ». Telle est l'approche stratégique des conventions à laquelle la théorie des jeux évolutionniste adhère globalement.³⁴

Cette perspective s'éloigne donc bien d'une rationalité paramétrique pour prendre en compte une coordination des individus selon des comportements de conformité s'influençant directement. Il s'agit ensuite de comprendre comment et pourquoi ces conventions apparaissent et se maintiennent. La théorie des jeux évolutionniste propose certaines réponses dans ce rapport stratégique aux conventions.

2) La théorie des jeux évolutionniste

La théorie des jeux évolutionniste reconnaît qu'une convention résulte d'un certain « écart à la rationalité »³⁵. Il y a une part d'arbitraire car selon les axiomes énoncés, un comportement R' aurait également pu prévaloir dans les mêmes conditions que R. Mais cet « écart à la rationalité » est perçu comme un mal nécessaire afin d'atteindre un niveau de coordination optimal, un équilibre. Il est ensuite rationnel de la part des individus d'adopter ce comportement parce qu'il favorisera la coordination avec les autres.³⁶ Nous pouvons citer une des conclusions de Sugden en 1986 assez représentative de cela : *« Dire qu'une stratégie I est un équilibre stable d'un certain jeu revient à dire la chose suivante : il est dans l'intérêt de chaque individu de suivre la stratégie I dès lors que tous les autres, ou presque tous les autres, font de même. Aussi, un équilibre stable peut-il être pensé comme une règle auto-renforçante »*.³⁷

Peyton Young, un autre économiste ayant travaillé sur les conventions à travers la théorie de jeux évolutionniste observera également ce principe auto-renforçant des conventions en insistant particulièrement sur le caractère anticipatif de ces comportements (1996). L'individu semble se conformer au comportement qu'il croit que l'autre adoptera. C'est ainsi qu'est résolu l'enjeu de la coordination, par l'anticipation de l'individu à une conformité optimisant sa coordination avec autrui.³⁸ Nous pouvons constater, qu'en fin de compte, même par l'introduction d'un élément de nature collective (un comportement mimétique) ce raisonnement reste tout à fait compatible à un individualisme méthodologique.

³⁵Idem

³⁶ Idem

³⁷ Citation In : Orléan A., « L'économie des conventions : définitions et résultats, *Analyse économique des conventions*, Presse Universitaires de France, 2004, p9-48

³⁸ Batifoulier P., De Larquier G., De la convention et de ses usages, In : *Théorie des conventions*, Paris, Economica, 2001

Cela se remarque également dans la manière dont est théorisée l'émergence des conventions. Comme son nom l'indique, l'approche opte pour la sélection d'un équilibre plutôt qu'un autre selon une position évolutionniste. La convention apparaît suivant l'expérience passée du groupe, un long processus d'essais et d'erreurs finit par aboutir à une forme de coordination correspondant à un intérêt collectif compatible aux intérêts individuels. Cette compatibilité aux intérêts individuels permettra la reproduction de cette convention, ce qui la renforcera au fil du temps.

3) *Les limites de la rationalité stratégique*

En considérant uniquement les conventions d'un point de vue stratégique, comprendre la manière dont elles s'établissent reste très difficile. Nous pouvons illustrer ce malaise en citant certaines conclusions de l'économiste Pierre-André Chiappori ³⁹: « *Depuis quelques années, de nombreux travaux ont mis en lumière le caractère fondamentalement indéterminé d'un grand nombre de modèles économiques. Dans ces situations, les postulats habituels (comportement maximisateur, rationalité des anticipations, équilibre) ne suffisent pas à formuler des prédictions non ambiguës sur les résultats : une liberté demeure, dont la résolution collective s'interprète naturellement en termes de convention* »⁴⁰. Et il poursuit ensuite en déclarant que « *nous ne disposons pas à l'heure actuelle, de théorie convaincante sur la façon dont les conventions s'établissent* ».

Pour expliquer les conventions, l'économie standard ne semble pas avoir d'autres réponses qu'un raisonnement autoréférentiel comme le souligne André Orléan (2004) : « *A la question pourquoi, on répondra : parce tout le monde fait comme ça* ». Les difficultés rencontrées par une approche exclusivement stratégique des conventions sont liées à une compréhension restrictive des constats qui sont posés.⁴¹ Elle reconnaît un point fondamental du développement de l'EC : les individus se préoccupent de leur coordination avec autrui. Mais en même temps elle tente d'intégrer ces observations empiriques dans un cadre théorique qui ne semble plus pouvoir les expliquer sans ambiguïté.⁴² C'est ainsi qu'elle reconnaît un « écart à la rationalité »

³⁹ Il est pourtant reconnu comme représentant d'une tradition théorique standard en économie : membre du conseil de recherche en économie de l'Institut Becker-Freidman, il fut professeur d'économie à l'université de Chicago et est actuellement rédacteur en chef du Journal de l'Association économique européenne.

⁴⁰ Orléan A., « L'économie des conventions : définitions et résultats, Analyse économique des conventions, Presse Universitaires de France, 2004, p9-48

⁴¹ Batifoulier P., De Larquier G., De la convention et de ses usages, In : *Théorie des conventions*, Paris, Economica, 2001

⁴² Eymard-Duvernay F., L'économie des conventions, méthodes et résultats, La Découverte « Recherches », 2006, p11-20

pour la sélection d'un équilibre a priori arbitraire mais s'empresse ensuite de justifier ce choix selon un calcul d'utilité individuel résultant d'une sélection évolutionniste. Ce type de raisonnement va considérer que la convention finalement adoptée est la preuve d'une sélection évolutionniste.⁴³

L'EC tentera d'expliquer cette position paradoxale par le fait que cette approche se limite à un certain niveau d'analyse des conventions, ce que l'on nommera dans l'EC comme les *règles conventionnelles* (RC). Il est évident qu'une convention impose des règles que les individus suivent. Et il est profitable d'y adhérer si l'on a une quelconque envie de coordination avec les membres d'un groupe les respectant. Il n'est ensuite pas question de nier le caractère procédurier de la rationalité des individus qui peuvent faire évoluer ces règles selon les circonstances et les besoins au fil du temps.⁴⁴ Mais il semblerait qu'il y ait autre chose si l'on souhaite justifier l'adhésion à une convention. Sudgen (1986) conclut que : « *les conventions que j'analyse se maintiennent par quelque chose de plus que l'intérêt qu'ont les différents participants à leur conservation* »⁴⁵. On retrouve dans ce constat un défaut latent d'une conception exclusivement stratégique des conventions : l'adhésion à une *règle conventionnelle* ne peut pas exclusivement se comprendre comme une démarche contractuelle de l'individu selon une évaluation favorable pour ce comportement en vue de son intérêt.

C'est précisément cette perspective contractuelle de la convention que l'EC cherche à dépasser. Pour se soumettre à une règle afin d'adopter un comportement, il faut que l'individu puisse comprendre cette règle mais aussi lui donner du sens. Si ce comportement est généralisé dans la population, l'EC soutiendra que les individus partagent une représentation commune du monde. Et c'est cette représentation commune qui leur permet de se coordonner. C'est en cela que réside toute l'originalité de l'EC : reconnaître et étudier les moyens d'évaluation collective des conventions. L'approche interprétative des conventions propose ainsi de prolonger la réflexion par un second niveau d'analyse des conventions, les *modèles d'évaluation conventionnelle* (MEC).

⁴³ Un raisonnement qui peut nous rappeler un certain effet de Pangloss ou raisonnement à rebours, biais cognitif que nous avons identifié en note de bas de page lors du développement du mythe du troc.

⁴⁴ Cela sera d'ailleurs le cœur de notre propos lorsque nous évoquerons les monnaies locales complémentaires et la théorie de l'action collective de John Commons.

⁴⁵ Orléan A., « L'économie des conventions : définitions et résultats, Analyse économique des conventions, Presse Universitaires de France, 2004, p9-48

B. Approche interprétative des conventions

L'EC, en prenant en compte une approche interprétative des conventions, cherche à comprendre les conventions non pas seulement comme des règles de comportement mais également comme des modèles d'évaluation collectifs qui permettent d'interpréter ces règles.⁴⁶ L'EC appréhendera alors la coordination comme la réalisation d'un processus d'évaluation collectif.

Les règles sont perçues comme incomplètes, non pas comme défectueuses mais comme ne pouvant se suffire à elles-mêmes. Pour reprendre l'expression de Batifoulier (2001) : « *une règle ne peut prescrire l'intégralité de son application* ». En vue de se coordonner, les agents doivent nécessairement se situer sur le même schéma d'interprétation d'une règle. Ces modèles d'évaluation conventionnelle peuvent être compris de la part des agents comme des repères communs. Après avoir parcouru la fonction de résolution de l'incertitude que représentent les repères communs selon un exemple en particulier, nous nous intéresserons à la diversité de ces modèles d'évaluation collective. Finalement nous prendrons un point de vue plus holistique pour questionner les principes de légitimation et d'institutionnalisation des conventions.

1) Des repères communs pour affronter l'incertitude

Un des premiers à introduire ce type de réflexion dans l'étude et l'analyse des phénomènes économiques est John Maynard Keynes. En effet l'économiste britannique mobilise la notion de convention (convention d'opinion) lorsqu'il traite de la façon dont les décisions sont prises sur les marchés financiers dans son ouvrage *Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936). Il voit dans le principe de convention un moyen de canaliser une multitude d'anticipations individuelles qui, face à l'incertitude, recherchent une représentation commune stabilisatrice.⁴⁷

Le taux d'intérêt lui apparaît ainsi comme une convention plutôt qu'un calcul purement économique. Le taux d'intérêt ne serait donc pas directement fixé par rapport à la productivité marginale du capital à long terme mais davantage par le comportement des spéculateurs sur les marchés financiers partageant la croyance en la continuité de l'état actuel des affaires.⁴⁸ Le taux d'intérêt est alors perçu comme une convention stabilisatrice qui rend compatible les contraintes

⁴⁶ P. Batifoulier, G. De Larquier, De la convention et de ses usages, In : *Théorie des conventions*, Paris, Economica, 2001

⁴⁷ Dupuy J-P., Convention et Common knowledge, In : *Revue économique*, volume 40, n°2, 1989, p361-400

⁴⁸ Batifoulier P., De Larquier G., De la convention et de ses usages, In : *Théorie des conventions*, 2001

de marché et de productivité en coordonnant des visions de l'avenir.⁴⁹ On peut ainsi retrouver le caractère arbitraire des conventions et aussi leur faculté à établir des règles auto-renforçantes basées sur l'anticipation des agents, tant que les représentations de l'avenir qu'elle édicte sont partagées et stabilisées. Ce processus mimétique fut particulièrement bien analysé par Keynes.⁵⁰ En effet, ce que l'on désignait comme un constat dans une approche stratégique des conventions, un mimétisme « maximisateur », qui semblait être imperméable à une compréhension de sa motivation originelle, se révèle comme une réponse que les agents saisissent par nécessité de contrer l'incertitude plutôt que par pur intérêt.

C'est cette compréhension de certaines conventions arbitraires agissant sur les anticipations individuelles qui nourrit sa thèse quant au chômage de masse (sous-emploi keynésien) dû à une insuffisance de la demande effective dont une diminution du taux d'intérêt favoriserait les investissements des entrepreneurs et relancerait l'économie. Il s'agit donc d'une approche des conventions relative à leur capacité à générer de la coordination entre les représentations mentales des individus mais surtout de leur reconnaître une dimension normative.

Il s'agit d'un véritable renversement de posture dans les sciences sociales lorsque d'une modélisation des comportements au moyen de lois positives on passe à une tentative de rendre compte des actions des agents en référence à des principes normatifs de jugement.⁵¹ Par cette ouverture, on introduit une perspective sociologique dans l'analyse économique. L'EC cherche donc à appréhender les conventions qu'elle analyse comme autant de formes de coordination nécessitant chacune le soutien d'une forme d'évaluation collective⁵². Il sera dès lors intéressant de s'interroger sur cette diversité de forme d'évaluation qui donne lieu à la pluralité des conventions.

2) *La pluralité des motivations de coordination*

Cette réflexion nous donne à voir l'EC comme un mouvement transdisciplinaire entre une économie institutionnaliste, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, et une sociologie

⁴⁹ Thévenot L., Equilibre et rationalité dans univers complexe, In : Revue économique, volume 40, n°2, 1989, p147-198

⁵⁰ Collectif Les Economistes Atterrés, Harribey J-M., Jeffers E., Marie J. & Plihon D., Ponsot J-F., *La monnaie : enjeu politique*, Éditions Points, 2018, p107

⁵¹ Bessy C., Favereau O., Institutions et économie des conventions, Cahiers d'économie Politique/Papers in Political Economy 2003/1, p.119-164

⁵² Diaz-Bone R. et Thévenot L., La sociologie des conventions. La théorie des conventions, élément central des nouvelles sciences sociales françaises », *Trivium*, 5, 2010,

pragmatique, dont Luc Boltanski et Laurent Thévenot ont proposé des fondements théoriques à travers leur ouvrage *De la justification*.⁵³

Il s'agit d'une catégorisation d'un type nouveau, permettant de rendre compte de la façon dont les individus évaluent et justifient l'activité sociale en fonction de logiques distinctes. Nous ne pourrions pas présenter l'ampleur des thèses développées par cette théorie dans ce présent travail mais nous pouvons néanmoins décrire certains éléments qui nous permettront de mieux appréhender la diversité des conventions et des modèles d'évaluation qu'elles suscitent.

Boltanski et Thévenot établissent six cités, ce sont des « idéaux types » d'évaluation et de justification qui constituent un ordre de référence cohérent pour les individus. L'étude de cas empiriques nécessite presque toujours de combiner ces différentes cités⁵⁴ : de l'inspiration, domestique, civique, de l'opinion, industrielle et marchande. On peut retrouver en chacune d'elles certaines caractéristiques.

Elles possèdent un principe supérieur commun qui correspond à un « *principe de coordination, qui caractérise la cité, [c']est une convention constituant l'équivalence entre les êtres. Elle stabilise et généralise une forme de rapprochement* »⁵⁵. Les individus peuvent ensuite déduire de ce principe supérieur commun des états de grandeur ou de petitesse relatifs à la qualification des personnes et des comportements, une forme de classification qui encadre les jugements.⁵⁶ Pour atteindre des états de grandeur il existe des « *formules d'investissement* » qui définissent les sacrifices ou les efforts nécessaires pour gagner en crédit selon l'évaluation du monde considérée. Il s'agit d'un aspect fondamental car c'est « *une condition majeure d'équilibre de la cité, puisqu'en liant l'accès à l'état de grand à un sacrifice, elle constitue une 'économie de la grandeur' dans laquelle les bienfaits se trouvent « balancés » par des charges* ».⁵⁷ On peut déceler dans cet énoncé une forme de fragilité quant au maintien des cités dans leur cohérence et leur capacité à offrir une référence commune. C'est en cela que « *l'épreuve* » est une autre caractéristique importante des cités. Elle est liée au problème majeur d'incertitude auquel font face les individus. C'est « *l'épreuve* », l'application du principe supérieur commun dans ces circonstances qui est sensé résoudre cette incertitude.

⁵³ Idem

⁵⁴ Thévenot L., Equilibre et rationalité dans univers complexe, In : Revue économique, volume 40, n°2, 1989, p147-198

⁵⁵ Boltanski L. et Thévenot L., *De la justification*, Paris, Galimard, 1991, p. 177 à 181

⁵⁶ Diaz-Bone R. et Thévenot L., La sociologie des conventions. La théorie des conventions, élément central des nouvelles sciences sociales françaises », *Trivium*, 5, 2010,

⁵⁷ Boltanski L. et Thévenot L., *De la justification*, Paris, Galimard, 1991, p. 177 à 181

Suite à ce bref survol des apports conceptuels de cette sociologie de la justification, nous pouvons comprendre les différentes formes de coordination comme autant de rationalités différentes selon le modèle d'évaluation pris en considération qui permettent à des individus qui le partagent de se coordonner. Cette évaluation commune de la réalité prescrit alors ce qu'il convient de faire et ce qu'il convient de ne pas faire, nous nous situons donc dans une compréhension de légitimité des conduites.

3) Légitimité et pouvoir symbolique

La légitimité pose en premier plan la question du « jugement de valeur ». Il convient d'agir d'une certaine façon et c'est un cadre conceptuel commun à un groupe d'individus qui leur permet de réprover des conduites qui y feraient défaut. Ce cadre ne saurait être réduit à une évaluation exclusivement liée à un calcul d'utilité.

La notion de légitimité est depuis longtemps liée à celle de convention en sociologie. Max Weber parle de norme conventionnelle ou de convention lorsqu'il désigne une incitation légitime à se conformer à un comportement reconnu comme obligatoire ou exemplaire au sein d'un groupe humain.⁵⁸ Le non-respect de cette convention entraîne une réprobation du groupe, une sanction sociale. Il estime également que cette légitimité a de puissants effets sur la stabilité des comportements. On pourrait faire correspondre cette approbation/réprobation sociale aux états de grandeurs et de petitesse des cités de Boltanski et Thévenot.

Selon Frédéric Lordon (1999), la production de conventions normatives provient d'un pouvoir particulier : le pouvoir symbolique. Son objet serait précisément la légitimité. Il s'agirait de la reconnaissance d'une certaine « démarcation » des éléments composant le monde (catégorisations, nominations, assignations, etc.). Le fait que la légitimité soit un enjeu de pouvoir permet de souligner que les individus sont inégaux dans leur capacité à produire des représentations catégorielles légitimées.⁵⁹ Pourtant les individus useront de ces démarcations pour appréhender le monde qui les entoure mais également s'y situer personnellement, une réponse à la recherche de repères communs pour affronter l'incertitude. Nous pouvons alors comprendre ce pouvoir symbolique comme un ordre symbolique intégrant une hiérarchisation

⁵⁸ Orléan A., « L'économie des conventions : définitions et résultats, Analyse économique des conventions, Presse Universitaires de France, 2004, p9-48

⁵⁹ Lordon F., Croyances économiques et pouvoir symbolique », L'année de la régulation, vol.3, 1999, pp.169-210

du monde potentiellement plus favorable à certains, bien que nécessaire à un grand nombre en offrant des repères communs.

Cela correspond également aux conclusions de Mary Douglas (1989) qui en étudiant les processus qui construisent la légitimité insiste sur une mise à distance de classifications sociales qui s'imposent aux individus et qu'ils finiront par intérioriser comme éléments constitutifs naturels de leur rapport au monde. Cette objectivation des conventions pour leur légitimité selon un processus de naturalisation apparaît comme fondamentale à Mary Douglas.⁶⁰ Ce n'est pas sans nous rappeler la légitimation de l'ordre marchand comme organisation humaine naturelle à la suite de la révolution française.

4) Institutionnalisation de conventions légitimées

En considérant la légitimité comme l'expression d'un ordre symbolique permettant une catégorisation du monde adoptée et intériorisée par les individus, il ne faut pas perdre de vue que cet ordre doit s'assurer des conditions de son maintien. Dans un article, *Institutions et économie des conventions*, Christian Bessy et Olivier Favereau (2003) écrivent à ce propos : « les conventions sont des représentations sociales de monde commun, tandis que les institutions sont des dispositifs observables de règles et d'objets qui structurent et facilitent l'élaboration récurrente de mondes communs »⁶¹. Ce faisant ils soulignent la médiation qu'opèrent les institutions entre une certaine représentation du monde et l'organisation des moyens de l'entretenir.

Nous tâcherons d'appréhender l'institution monétaire de cette façon : la monnaie en tant que convention légitimée. Elle représente un ordre symbolique de classification du monde qui organise les conditions de sa reproduction au moyen de règles. Cela permet une coordination des individus suivant cette reproduction de règles.

⁶⁰ Orléan A., « L'économie des conventions : définitions et résultats, Analyse économique des conventions, Presse Universitaires de France, 2004, p9-48

⁶¹ Bessy C., Favereau O., *Institutions et économie des conventions*, Cahiers d'économie Politique/Papers in Political Economy 2003/1, p.119-164

III. La monnaie : une convention de reconnaissance et de résolution de dettes

L'objectif de ce chapitre sera de faire le lien entre les principes catégoriels, normatifs et structurant de l'avenir compris dans l'EC et une approche de la monnaie à partir de la dette. Nous avons appris l'importance des représentations sociales qui s'articulent autour de la monnaie en constatant l'ampleur symbolique du mythe du troc. Afin de relativiser l'approche instrumentale de la monnaie, nous opterons pour une démarche anthropologique des raisons qui justifient l'émergence de la monnaie à partir du principe d'endettement. Cela nous amènera à considérer les phénomènes monétaires à partir de systèmes d'obligations qui offrent aux individus un moyen de résoudre l'incertitude quant à leur interdépendance et leur coordination. Dans cette optique, une obligation quantifiable pourra être comprise comme une dette.

Comprendre la monnaie à partir de la dette relève d'une tradition souvent assimilée aux théories keynésiennes, nous irons en ce sens tout en introduisant un autre courant économique moins répandu, l'institutionnalisme économique. Enrichis de cette mise en perspective théorique, nous tenterons alors de décomposer plus en détails les éléments constituant d'un système monétaire.

A. Pourquoi considérer la monnaie à partir de la dette ?

Pour appréhender la monnaie à partir de la dette nous devons tout d'abord nous dégager des préceptes des théories économiques standards qui définissent la monnaie à partir de ces fonctions, comme c'est le cas généralement dans les théories classiques et néoclassiques. A cet égard, Alain Testart, anthropologue et ethnologue français, attire notre attention sur l'ambiguïté de définir un objet à partir de ses fonctions (2001). En effet il y a une confusion dans le langage courant lorsque l'on parle de fonction. Soit on désigne une utilité générale, une « *aptitude à être utilisé en vue de certaines fins* », soit on cherche à exprimer ce qu'on en fait, « *son*

utilisation effective ». Cela lui apparaît très problématique de confondre ainsi « *fonction et aptitude à la fonction* » dans une démarche scientifique rigoureuse.⁶²

Les études anthropologiques que nous allons évoquer vont nous permettre de proposer une autre manière d'appréhender les impératifs liés à un système monétaire. L'utilité sociale de la monnaie apparaîtra plutôt comme un besoin d'honorer des obligations en lien avec un ordre établi qui nous permettrait de nous situer au sein d'une organisation humaine et ensuite de nous coordonner avec celui-ci. Cela corroborerait également aux conclusions d'études en archéologie et en cognition sociale selon la nécessité de conserver une compréhension et une intégration de la part de l'individu dans l'organisation sociale de son groupe.⁶³ La manière d'honorer des obligations quantifiables est ce que l'on nomme couramment le paiement. Afin de préciser ce terme, nous pouvons citer Karl Polanyi qui écrivait que « *le paiement est l'extinction d'une obligation au moyen de la transmission d'objets quantifiables* »⁶⁴.

Alain Testart cible deux raisons principales pour lesquelles l'usage de la monnaie en tant que moyen de paiement a été négligé au profit d'une représentation d'un intermédiaire d'échange. Il évoque une tradition en économie classique qui s'est ensuite largement prolongée dans l'économie néoclassique qui rapporte toutes les réalités économiques à l'échange.⁶⁵ Cela fait éminemment écho à nos réflexions au premier chapitre de ce travail quant à la prédominance d'un pouvoir symbolique marchand. Il poursuit ensuite en évoquant les positions parfois très offensives de certains économistes à cette notion de paiement. Il prend en exemple Carl Menger, qui dans un article sous le nom de *Geld* (1892), rejette farouchement l'idée de paiement dans l'usage de la monnaie car cette notion reverrait, selon Testart, à une réflexion juridico-politique. Pourtant même les échanges marchands s'inscrivent dans une réalité juridico-politique. Ils se constituent de règles et d'obligations, le transfert monétaire en faisant bien entendu partie. Et c'est bien parce que la monnaie est un moyen de paiement qu'elle a pu être comprise comme un moyen d'échange.

Après une rétrospective anthropologique sur la notion d'endettement et de richesse, nous prolongerons cette réflexion juridico-politique avec les apports conceptuels de l'économie

⁶² Testart A. (dir.), *Aux origines de la monnaie*, Paris, 2001, Errance, p.26

⁶³ Dubreuil B., *Des hiérarchies de dominance au gouvernement des hommes. Considération naturaliste sur l'origine de l'Etat*, Thèse de philosophie, ULB, 2012

⁶⁴ Polanyi, K., *Essaies de Karl Polanyi*, Sémantique de la monnaie, Seuil, 2008

⁶⁵ Testart A., (dir.), *Aux origines de la monnaie*, Paris, 2001, Errance, p.28

institutionnaliste de John Commons. Ils nous permettront d'appréhender différemment les notions de dette et de transaction dans une optique plus contemporaine.

1) *Les principes d'endettement et de richesse, une perspective anthropologique*

De nombreuses recherches anthropologiques et ethnologiques montrent que les humains sont des êtres sociaux⁶⁶ qui s'intègrent dans un réseau de relations complexes s'articulant comme une série de droits et d'obligations⁶⁷. Une partie de ces obligations et de ces droits se sont organisés selon des transferts symboliques entre les individus de la société.⁶⁸ David Graeber dans son ouvrage, *Dette 5000 ans d'histoire* (2011) explique l'utilité des monnaies primitives comme un moyen de créer, de maintenir ou de réorganiser des relations sociales.⁶⁹ Ce constat est également porté par Jean-Michel Servet (2012) dans ce qu'il désigne dans ses recherches comme des *paléomonnaies*. Il insiste sur le caractère illusoire de chercher une « essence absolue et définitive » de la monnaie. Il n'existe pas de « noyau intangible et anhistorique » d'une genèse universelle de la monnaie.⁷⁰ Toute société développe des mécanismes d'obligations très diverses selon des codes symboliques qui lui sont particuliers en vue de reproduire la structure de ces rapports sociaux qui lui est propre.

Dans cette optique, le transfert symbolique d'objets quantifiables nous semble tout à fait correspondre avec l'observation de ce que nous désignons dans l'EC comme des règles conventionnelles (RC). La valeur de ces monnaies primitives ou paléomonnaies peut être pensée comme une forme de repère commun d'ordre symbolique. En fait c'est comme cela que l'on pourrait comprendre la notion même de richesse. La monnaie serait alors représentation possible, matérielle ou non, de ce que la richesse désigne symboliquement et qui permet ensuite de se coordonner suite à l'ordre symbolique qu'elle impose.

Jean-Michel Servet (2012) explique que les sociétés archaïques étaient très loin du mythe moderne de sociétés de pénurie. En effet, la reproduction physiologique de la société (ceci comprenant les formes d'intégration économique de Polanyi) n'était pas considérée comme une préoccupation privilégiée pour les membres de ces sociétés. Si pénurie ou famine il y avait,

⁶⁶ Se composer en groupe semblerait être une disposition améliorant la survie des hominidés selon des conclusions en paléo-archéologie et en biologie (Testart A., *Avant l'histoire*, 2016 & Chapelle G., Servigne P., *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, 2017)

⁶⁷ Dubreuil B., Des hiérarchies de dominance au gouvernement des hommes. Considération naturaliste sur l'origine de l'Etat, Thèse de philosophie, ULB, 2012

⁶⁸ Caille A., 1987, "Monnaie des sauvages et monnaie des modernes", Bulletin du M.A.U.S.S., mars 1987

⁶⁹ Graeber D., *DETTE : 5000 ans d'histoire*, Paris, Les liens qui libèrent, 2013, p 160

⁷⁰ Servet, J-M., *Les monnaies du lien*, Presse universitaire de Lyon, 2012, p37

elles étaient ponctuelles et cela représentait un problème collectif et non individuel. La reproduction sociale était par contre au centre des attentions : le rang social déterminait l'accessibilité à certains biens ou services mais également à des responsabilités et/ou une certaine implication dans son maintien. Nous comprenons ce type de dynamique comme reposant sur un couple droit/obligation. Des formes de règles conventionnelles émergent de cette coordination nécessitant un modèle d'évaluation conventionnel pouvant être compris comme la richesse. Le pouvoir de désignation d'un tel repère commun est bien le pouvoir symbolique, d'après Frédéric Lordon que nous reprenions au chapitre précédent. Cela nous permet de considérer la reconnaissance de richesse comme un modèle d'évaluation conventionnel (MEC) répondant à un besoin collectif face à l'incertitude qui *in fine* coordonne les comportements des individus. En ce sens, on trouve dans le travail de Claude Lévi-Strauss l'affirmation que des croyances collectives sont le fondement de la vie en société.⁷¹ Elles ont la faculté de faire naître un sentiment d'appartenance, d'encourager la sociabilité et d'améliorer la coordination des membres de la société. Nous pouvons déduire qu'un usage monétaire commun marque un signe d'appartenance à une même reconnaissance de richesse, à une même communauté, à des mêmes pratiques et à une compréhension d'une interdépendance mutuelle.⁷²

Différentes obligations sociales dans les sociétés archaïques pouvaient s'honorer grâce à une diversité de « moyens de paiement ». Polanyi parle d'ailleurs de « domaine approprié » quand il évoque la pluralité des formes de monnaie. Il faut comprendre que dans nos sociétés modernes nous avons adopté une « monnaie tous usages » (*all-purpose money*) mais dans les sociétés archaïques et traditionnelles la norme était l'utilisation de différentes monnaies qui correspondaient à des usages spécifiques (*special-purpose money*).⁷³ Chaque type d'obligation pouvait ainsi nécessiter potentiellement une monnaie particulière, si ces obligations étaient d'ordre juridique, religieux, matrimonial, politique, etc. Il existe une multitude de règles pouvant découler de ces modèles d'évaluation, certaines plus axées sur la réciprocité, la redistribution, l'échange sous ses formes les plus diverses, etc. Mais le fait qu'actuellement nos moyens de paiement se soient standardisés sous une forme particulière pourrait être la raison pour laquelle nous avons tendance à comprendre la monnaie comme un instrument neutre et ainsi discerner très difficilement la diversité des obligations qu'elle nous permet d'honorer⁷⁴

⁷¹ Lévi-Strauss C., L'efficacité symbolique. In: *Revue de l'histoire des religions*, tome 135, n°1, 1949. pp. 5-27.

⁷² Graeber D., *DETTE : 5000 ans d'histoire*, Paris, Les liens qui libèrent, 2013

⁷³ Polanyi, K., *Essaies de Karl Polanyi*, Sémantique de la monnaie, Seuil, 2008

⁷⁴ Idem

(tel que la prégnance du mythe du troc nous le laisserait le penser). Certains principes de l'économie institutionnaliste peuvent nous aider à cerner ce phénomène.

2) *Apports conceptuels de l'économie institutionnaliste*

L'économie institutionnaliste est un courant de pensée américain du 19^{ème} siècle qui s'opposait aux théories classiques et néo-classiques en économie. Son objet est d'étudier l'émergence, le fonctionnement et l'évolution des institutions qui encadrent les interactions économiques. John Commons, économiste et juriste, fut l'un des auteurs emblématiques de ce courant et il nous livre une approche de la dette et des transactions qu'il nous semble intéressant de présenter dans le cadre de notre démarche.

L'originalité de ses théories est de pointer la nécessité d'un cadre législateur pour permettre à l'ordre marchand d'exister. Sa description des échanges marchands rompt tout à fait avec la pensée économique standard : les objets qu'elle analyse ne sont plus les marchandises (la richesse qu'elles représenteraient et les échanges qui en découlent) mais les droits sur la richesse et les formes d'action collective qui rendent leur transfert possible et répliquable dans le temps. Dès lors, l'objet de l'analyse économique contemporaine n'est plus tant la matérialité des transferts mais l'aliénation de la propriété.⁷⁵ Ce raisonnement lui inspire une théorie de l'échange marchand selon un transfert de droits de propriété par la création et l'extinction successive d'une *dette de délivrance physique* et une *dette de paiement*.⁷⁶

Ce mécanisme est décrit par Commons comme l'une des formes de transaction possible. Il entend ce terme comme une action qui transcende l'individu en tant que tel. Cette notion qui est ainsi décomposée, *trans-action*, doit au préalable être défini institutionnellement par l'action collective. C'est le processus qu'il désigne comme le *going concern*, en tant que « *successions anticipées de transactions* »⁷⁷ En ce sens, le *going concern* détermine des règles de fonctionnement qui sécurisent les « attentes du futur ».⁷⁸ Commons insiste beaucoup sur l'importance pour les individus des représentations subjectives de leur futur : elles

⁷⁵ Maucourant J., « L'institutionnalisme de Commons et la monnaie », Cahier d'économie politique 2001/2, p.253-284

⁷⁶ Idem

⁷⁷ J. Commons, 1934, cité In : Maucourant J., « L'institutionnalisme de Commons et la monnaie », Cahier d'économie politique 2001/2, p.253-284

⁷⁸ Théret B., « Saisir les faits économiques : la méthode de Commons », Cahiers d'économie Politique/Papers in Political Economy 2001/2 (n°40-41), p.79-137

conditionneraient leurs actions présentes et par là leur liberté. Il est intéressant de souligner que cette compréhension de la liberté repose sur la subjectivité de notre rapport à l'incertitude.

Les transactions décrites par Commons représentent une voie de socialisation primordiale des individus parce qu'elles sont fondées sur le couple droit/obligation⁷⁹ déterminé par les institutions et permettent de stabiliser les représentations subjectives de l'avenir. Cette stabilisation des représentations du futur par des règles de fonctionnement produit des « esprits institutionnalisés » (*institutionnalized minds*). Il ne cherche pas à définir à quoi ressemblerait des « individus abstraits » tels qu'on pourrait les retrouver dans les théories économiques standards à l'instar des agents rationnels. Pour lui les individus sont insérés dans un réseau de finalités institutionnellement créées⁸⁰ et les esprits des individus se trouvent alors emportés par ces « successions anticipées de transactions ». Mais la représentation subjective de l'avenir est une source de liberté de l'individu qui enclenche les évolutions sociales.

Commons distingue alors deux types de transactions. La première est comprise comme une « transaction routinière », c'est-à-dire qui est compatible avec les contraintes sociales que représentent les règles de fonctionnement des institutions en place et *de facto* les anticipations du futur qu'elles prescrivent. On parlera alors de « facteurs complémentaires ». Il nous semble qu'il est possible de trouver dans ces conceptions de règles de fonctionnement et de facteurs complémentaires, en tant que prescription d'anticipations futures par la contrainte sociale, un agencement similaire aux notions de l'EC en termes de règles conventionnelles et de modèles d'évaluation conventionnels.

La seconde possibilité des transactions tend vers un dépassement des règles de fonctionnement en place. Les individus adoptent alors des « transactions stratégiques ». Ils sont les seuls à même d'identifier les « facteurs limitants », c'est-à-dire une contradiction entre une anticipation du futur et des règles de fonctionnement établies en tant que contraintes sociales. Ils engageront alors des « transactions stratégiques » qui auront précisément pour objectif de devenir *in fine* des « transactions routinières ». C'est cette dynamique qui constitue « *les bases endogènes de l'évolution institutionnelle* »⁸¹. Pour que des « transactions stratégiques » puissent modifier ces « facteurs limitants » en « facteurs complémentaires », l'action collective définira *a posteriori*

⁷⁹ Idem

⁸⁰ Maucourant J., « L'institutionnalisme de Commons et la monnaie », Cahier d'économie politique 2001/2, p.253-284

⁸¹ Idem

ces nouvelles transactions comme des contraintes sociales cohérentes et souhaitables à une nouvelle anticipation du futur.⁸²

Concernant la monnaie, Commons estime qu'elle est l'institution fixant les modalités de régulation des dettes dans une société donnée. La monnaie serait la possibilité de mesurer les dettes dans le temps.⁸³ Il prend ainsi ses distances avec l'idée d'une « valeur de la monnaie » puisqu'il l'estime comme une institution constituée par l'action collective construisant l'avenir. Elle permettrait de réduire par le nombre deux abstractions humaines fondamentales que sont la contrainte sociale et le futur.⁸⁴ Commons insiste sur le fait que la monnaie ne pourrait avoir une valeur pour elle-même et encore moins être considérée comme une marchandise. « *Tous ces phénomènes institutionnels ne sont pas marchandises mais condition première du processus économique dans lequel se créent et circulent les marchandises.* »⁸⁵

En fait Commons estime plus globalement que toute société ayant de la monnaie peut se comprendre comme un tissu de dettes.⁸⁶ Pour comprendre cette affirmation, il est pertinent de saisir une première distinction que fait Commons entre deux types de dettes. Il distingue les « dettes d'autorité » (*authoritative debts*) et les « dettes autorisées » (*authorized debts*). Les premières sont relatives à une relation de l'individu à la société dans son ensemble. Elles sont imposées et on ne peut pas s'en libérer, comme l'impôt dans nos sociétés modernes. Elles représentent l'expression du pouvoir souverain et la nécessité d'autoreproduction de la société.⁸⁷ Les secondes ciblent quant à elles des transactions interindividuelles, elles sont volontaires, négociables et le paiement monétaire est à même de conclure la relation d'endettement.⁸⁸ Elles représentent la possibilité d'engager et de désengager des relations de réciprocité en société selon certaines règles de fonctionnement⁸⁹, tels les transferts de droits de propriété à travers nos transactions contractuelles marchandes actuelles.

En revanche, l'expansion de la monnaie créée à partir du crédit bancaire lui semble être d'un genre nouveau. Il estime que « *la monnaie moderne est principalement constituée de dettes*

⁸² Idem

⁸³ Idem

⁸⁴ Idem

⁸⁵ Idem

⁸⁶ Théret B., « Saisir les faits économiques : la méthode de Commons », Cahiers d'économie Politique/Papers in Political Economy 2001/2 (n°40-41), p.79-137

⁸⁷ Idem

⁸⁸ Idem

⁸⁹ Maucourant J., « L'institutionnalisme de Commons et la monnaie », Cahier d'économie politique 2001/2, p.253-284

*négociables dues par des banquiers »*⁹⁰. Elle représente des dettes à court terme qui une fois payées aux banquiers est détruite. Et c'est cela qui la différencie fondamentalement du capital qui lui apparaît comme des dettes à long terme. Le capital en tant que dettes à long terme permet la création de dettes à court terme par le crédit. Il comprend alors le revenu banquier comme une configuration socialement représentée du temps. « *La fonction bancaire doit donc être repensée parce que le capital est le fonds financier qui condense les potentialités de l'avenir* »⁹¹.

La monnaie moderne émanant ainsi de « dettes autorisées » à court terme par le crédit privé des banques participe à un mouvement idéologique plus général. Selon Commons, l'histoire de la société moderne, et donc de l'expansion du capitalisme, peut se comprendre comme un mouvement global de transformation de dettes dont on ne pouvait pas se défaire vers la généralisation de dettes dont il est possible de s'affranchir.⁹² Cela aurait des implications sur les représentations sociales de notre interdépendance et même de la monnaie comme nous le suggère la popularité du mythe du troc. Nous proposons en *Annexe I* une réflexion quant à cette évolution en termes de proportionnalité entre « dettes d'autorité » et « dettes autorisées ». Pour résumer le propos, l'évolution du principe d'endettement au sein d'une société revendiquant la liberté selon la naturalisation des motivations marchandes et des rapports sociaux contractuels amène à l'hégémonie de dettes privées. Une interdépendance systématiquement contractuelle nourrit une individualisation de la résolution de l'incertitude. Une organisation sociale pouvant être perçue comme paradoxale quand on pense le principe de convention comme un moyen de résolution collectif de l'incertitude.

B. Les principes de l'économie des conventions appliqués à la monnaie

Nous poursuivons notre démarche quant à une approche de la monnaie en tant que médiateur d'obligations quantifiables, autrement dit de dettes, en reformulant ses composants selon l'EC. Nous préférons parler de « composants de l'institution monétaire » plutôt que de « fonctions de la monnaie » et ce en référence aux réserves d'Alain Testart présentées au début de ce chapitre

⁹⁰ Idem

⁹¹ Idem

⁹² Théret B., « Saisir les faits économiques : la méthode de Commons », Cahiers d'économie Politique/Papers in Political Economy 2001/2 (n°40-41), p.79-137

sur l'ambiguïté des notions de « fonctions et d'aptitudes à la fonction ». Nous tâcherons de présenter cette approche de façon générale, en essayant d'apporter des éléments qui puissent être valides pour des usages monétaires les plus divers possibles. Par exemple, nous raisonnerons dans le cadre de l'EC avec des règles conventionnelles mais elles ne sauraient être exhaustives. Chaque système de paiement développe une série de règles qui lui sont propres, nous tâcherons ici de présenter celles qui semblent être au minimum communes.

1) Population et régularité

Pour rappel, on observe une convention telle une régularité de comportement R au sein d'une population P. Si R permet aux individus de P de se coordonner aux moyens de règles conventionnelles (RC), cette coordination nécessite un modèle d'évaluation conventionnelle (MEC) reconnu par P comme légitime. Cette légitimité est le produit d'un pouvoir symbolique qui a réussi à imposer ou à faire adopter une catégorisation du monde qui offre aux individus de P des repères communs. Ces repères leur permettent de stabiliser une vision de l'avenir et ainsi de résoudre les problèmes d'incertitude.

Pour appliquer cette considération à la monnaie nous pouvons formuler l'hypothèse que P représente la communauté de paiement et que R quant à lui représente l'utilisation de la monnaie par les individus de P. Nous allons alors essayer de distinguer les RC qui constituent cette régularité de comportements en inscrivant cette réflexion dans la compréhension préalable d'un MEC partagé par la communauté de paiement.

2) Modèle d'évaluation conventionnel : l'unité de compte

Une première piste de réflexion peut trouver sa source dans l'approche monétaire d'un célèbre économiste que nous avons déjà mentionné : John Maynard Keynes. Certains commentateurs de l'économiste anglais n'hésitent pas d'ailleurs à affirmer qu'une théorie institutionnaliste de la monnaie peut puiser des éléments fondamentaux dans son ouvrage *Treatise on Money* (1930)⁹³. Il est reconnu pour avoir rompu avec bon nombre de présupposés économiques de son époque et sa conceptualisation de la monnaie nous semble pouvoir être mobilisée dans le cadre de notre réflexion conventionnaliste. Elle nous semble également pouvoir coïncider avec une

⁹³ Pineault E., « Pour une théorie de l'institution monétaire : actualité du *Treatise on Money* », *L'Actualité économique*, vol. 79, n1-2, 2003, p. 101-116

approche plus anthropologique de la monnaie moyennant l'adaptation de certains de ces termes tout en, nous l'espérons, gardant en substance le cheminement logique de son raisonnement.

i. Keynes et l'unité de compte

Dans le premier chapitre de *Treatise on Money*, Keynes insiste sur le processus primordial qu'est la définition d'une unité de compte. C'est la première et essentielle condition d'un système monétaire, rendre commensurable les richesses et les dettes d'une société.⁹⁴ Ce qui est remarquable c'est qu'il reconnaît dans cette première étape un véritable mode d'expression et de régulation des rapports sociaux émanant d'un processus politique à travers le quantitatif⁹⁵. Selon lui, la monnaie de compte (*Money of Account*) est une production d'un Etat ou d'une communauté qui définit et impose à un groupe d'individu une liste de prix (*Price-List*) par laquelle on peut évaluer une série de dettes.

C'est par l'unité de compte qu'une évaluation quantitative des relations sociales est rendue possible. Si cela est le cas dans notre économie de marché comme l'observait Keynes, les auteurs de *La Monnaie Souveraine* (1998) soutiennent que l'anthropologie nous permet d'observer ce phénomène dans toutes les sociétés utilisant de la monnaie, des communautés tribales en Océanie aux sociétés traditionnelles africaines.⁹⁶ Mais lorsqu'Aglietta et Orléan mobilisent ce principe dans leurs travaux ils traduisent cette idée de *Price-List* par la notion de *hiérarchisation de valeur*.

ii. La diversité des hiérarchisations de valeur

En introduction de leur ouvrage ces auteurs nous rappellent la difficulté d'appréhender des systèmes monétaires qui nous sont étrangers car chaque société établit une façon particulière d'ordonner les « valeurs révérees » et l'articulation des relations sociales qui en découlent.⁹⁷ Cette première composante de l'institution monétaire, l'unité de compte, est l'expression de cette hiérarchisation de valeur. « *L'appartenance des individus à la hiérarchie de valeur implique de se conformer à l'évaluation que la société fait d'eux et dont découlent des règles à opérer* »⁹⁸. Nous pouvons retrouver dans cette déclaration deux éléments importants.

⁹⁴ Les Economistes Atterrés, Harribey J-M., Jeffers E., Marie J. & Plihon D., Ponsot J-F., *La monnaie : enjeu politique*, Éditions Points, 2018, p107p.47

⁹⁵ Pineault E., « Pour une théorie de l'institution monétaire : actualité du *Treatise on Money* », *L'Actualité économique*, vol. 79, n1-2, 2003, p. 101-116

⁹⁶ Aglietta M. & Orléan A. (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Edition Odile Jacob, p135

⁹⁷ Idem, p14

⁹⁸ Idem, p147

Premièrement le terme d'appartenance peut nous faire penser à la notion de rapprochement entre les individus selon un principe supérieur commun que nous avons exploré dans la théorie de Boltenski et Thévenot que nous comprenons désormais comme un ordre symbolique de ce qui constitue la richesse, et ensuite le caractère normatif de cette appartenance. Il en découle des règles, des obligations. Si nous reprenons l'analyse de Keynes à travers la possibilité de quantifier les relations sociales que représente l'unité de compte : la hiérarchisation de valeur, ou Price-List, nous donne effectivement à voir des obligations quantifiables, des dettes.

Nous pouvons comprendre ainsi l'unité de compte comme une construction verticale où l'autorité symbolique exprime ce qui a de l'importance dans la société et ce qu'il faut faire pour la maintenir en l'état. Aglietta et Orléan nous rappellent à juste titre dans leur ouvrage que « *la société est menacée dans sa cohésion, voire dans son existence même, si elle n'assure pas les conditions de sa reproduction* »⁹⁹. Exprimer une valeur objective serait donc un moyen pour la société d'assurer la reconnaissance dans son ordre établi et de contraindre les comportements au moyen d'obligations afin de reproduire son fonctionnement.

Comme nous l'avions développé lorsque nous traitons de conventions légitimées dans le chapitre précédent, le pouvoir symbolique que représente la capacité d'affirmer ce qu'est la richesse, une catégorisation du monde acceptée par une population, peut clairement être plus favorable à certains mais partager une catégorisation commune est une nécessité pour tous. C'est l'incertitude envers l'avenir qui justifie cette nécessité.

iii. Principe supérieur commun et confiance éthique

L'unité de compte, en tant que MEC de la convention monétaire, s'apparente tout à fait à la notion de principe supérieur commun comme nous l'avons déjà évoqué. Les individus cherchent par son adoption une forme de rapprochement qui leur permet d'appréhender le monde selon des repères communs et stabilisateurs. Elle leur permet d'établir des équivalences et de se situer dans la société. Une telle évaluation du monde, si englobante, ne peut se maintenir qu'au moyen d'une confiance éthique de la part des membres de la communauté de paiement.¹⁰⁰

La *confiance éthique* est une première dimension d'une approche particulière de la confiance envers la monnaie développée dans *La monnaie souveraine* (1998). Si la monnaie est présentée

⁹⁹ Idem, p23

¹⁰⁰ Idem, p27

comme un lien d'interdépendance, ce lien social ne peut exister qu'à travers l'articulation de différentes formes de confiance. Nous emprunterons la poursuite de cette réflexion par Bruno Théret dans son article, *Les trois états de la monnaie* (2008), où il identifie clairement le rôle des types de confiance par rapport aux composants de l'institution monétaire. Cela dit, il ne faut pas considérer cette catégorisation comme cloisonnée. L'institution monétaire, une fois constituée par ces différents composants, exprime la pluralité des formes de confiance de manière unifiée. Nous tâcherons de nous en souvenir mais dans une première étape plus analytique, il est intéressant de spécifier le siège de chacune de ces confiances par rapport aux composants de l'institution monétaire. Pour en revenir à la confiance éthique, elle est la condition de l'autorité symbolique qui fonde l'appartenance sociale à une forme de richesse perçue comme un repère commun, une hiérarchisation de valeur qu'institutionnalise l'unité de compte.¹⁰¹ Il s'agit de la portée symbolique du médium monétaire dont l'acceptation relève du processus d'intériorisation des valeurs et des normes permettant à la communauté de paiement de maintenir son ordre social. Tant que l'ordre social qu'elle représente symboliquement se montre à même d'affronter l'incertitude de façon stabilisatrice, elle bénéficiera de la confiance éthique des membres de la communauté. Nous comprenons dès lors, dans notre approche conventionnaliste de la monnaie, l'unité de compte comme le principe *d'évaluation des valeurs de la société*.

Mais comme nous l'avons développé dans l'EC, il ne suffit pas de proposer une représentation sociale de monde commun. Il faut mettre en place des règles permettant à ce monde d'exister et de se reproduire.

3) Règles conventionnelles : circulation des moyens de paiement

Les règles que nous visons ici sont celles relatives à la circulation des moyens de paiement. L'unité de compte peut être tout à fait abstraite mais elle reste à la base de l'évaluation des moyens de paiement. Ce fut le cas pour la livre et le sou au Moyen-Age par exemple.¹⁰² Ou bien, au contraire elle peut se confondre matériellement avec les moyens de paiement comme ce fut le cas pour des monnaies frappées par le sceau royal¹⁰³ ou la monnaie cauri (coquillage) en Océanie ou en Afrique Subsaharienne¹⁰⁴. Mais dans tous les cas, unité de compte et moyen

¹⁰¹ Théret B., « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire de fait monétaire » Revue économique 2008/4 (Vol.59), p.813-841

¹⁰² Aglietta M. & Orléan A. (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Edition Odile Jacob

¹⁰³ Idem

¹⁰⁴ Idem

de paiement représentent deux réalités différentes puisque la première relève d'un processus d'évaluation collectif et la seconde d'un phénomène de coordination.

C'est également l'approche de Keynes : il différencie clairement la monnaie de compte (*Money of Account*) et les moyens de paiement (*Money Proper*). Il estime d'ailleurs que la communauté ou l'Etat fixent *a priori* une unité de compte. La détermination des moyens de paiement se fait ultérieurement selon un procédé politique qui reconnaîtra certains moyens de paiement comme des formes sociales légitimes de richesse permettant de s'acquitter des dettes comptabilisées d'après l'unité de compte.¹⁰⁵ Dans notre société moderne, la création de monnaie en tant que moyen de paiement (*Proper Money*) est issue, dans une perspective keynésienne, des crédits octroyés par les banques commerciales en fonction des besoins des acteurs de l'économie réelle. Nous développons plus en détail ce principe et les problématiques qui y sont liées dans l'*annexe II*.

Les moyens de paiements, par leur circulation, ont pour utilité de rendre dynamique le mécanisme d'endettement édicté par l'unité de compte. En prenant en considération la circulation des moyens de paiement ainsi que l'unité de compte, nous commençons à avoir une idée globale des composants d'un système de paiement. Cela dit, les règles conventionnelles qui encadrent la circulation des moyens de paiement peuvent se comprendre au minimum selon deux niveaux : le monnayage et le paiement effectif. De ces deux niveaux découlent également deux formes de confiance.

i. Le monnayage

Le monnayage peut se comprendre comme « *les modalités d'accès au moyens de paiement* »¹⁰⁶. Il y aurait énormément d'éléments importants à énoncer quant à ce mode de production social de la monnaie. Keynes désigne cette matérialisation symbolique de l'unité de compte comme la production de la richesse sociale. En ce sens, obtenir des moyens de paiement signifie l'obtention de créances sur la société.¹⁰⁷ D'après Jean Cartelier dans sa contribution à *La Monnaie Souveraine*, qui selon Eric Pineault vient approfondir l'approche keynésienne du monnayage, « [l']*obtention de moyens de paiement acceptés par tous a pour contrepartie de s'endetter vis-à-vis de tous* ». Nous comprenons l'appellation « *tous* » comme l'entière des

¹⁰⁵ Pineault E., « Pour une théorie de l'institution monétaire : actualité du Treatise on Money », *L'Actualité économique*, vol. 79, n1-2, 2003, p. 101-116

¹⁰⁶ Aglietta M. & Orléan A. (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Edition Odile Jacob, p135

¹⁰⁷ Pineault E., « Pour une théorie de l'institution monétaire : actualité du Treatise on Money », *L'Actualité économique*, vol. 79, n1-2, 2003, p. 101-116

membres de la communauté de paiement. De manière générale, lorsque l'on détient une forme de moyens de paiement, il y a une acceptation de la légitimité de cette forme de matérialisation de l'unité de compte. On reconnaît la capacité à l'institution émettrice de ce moyen de paiement de produire des créances sur la société dans laquelle on s'inscrit. En d'autres termes, si on accepte de détenir cette forme de richesse sociale on accepte également de s'y soumettre.

Ce double mouvement où le pouvoir que l'on acquiert par l'obtention de moyens de paiement est contrebalancé par une subordination quant à la richesse sociale qu'ils représentent n'est pas sans nous rappeler le principe de « formule d'investissement » dans la théorie de Boltenski et Thévenot. Les états de grandeur qu'il est possible d'atteindre au sein d'une communauté de paiement par la détention de moyens de paiement nécessite des sacrifices qui sont liés à cette possibilité de grandeur.¹⁰⁸ Le processus de monnayage peut se comprendre comme une relation horizontale entre les individus.¹⁰⁹ L'instance émettrice du moyen de paiement devient une forme de garant effectif de la hiérarchie exprimée par le pouvoir symbolique. Cette institution endosse la responsabilité du bon fonctionnement des relations monétaires et de leur conformité aux normes établies et perçues comme légitimes.¹¹⁰ Cette composante de l'institution monétaire peut se maintenir grâce à une *confiance hiérarchique* envers cette instance émettrice. Il s'agit de la deuxième dimension des formes de confiance qui s'articulent au sein de la monnaie. Si on octroie une confiance éthique à une unité de compte comme catégorisation du monde légitime et aux obligations qui en découlent, il faut ensuite accorder une confiance hiérarchique à l'institution qui peut mettre à disposition les moyens de paiement nécessaires à notre coordination. Nous dirons que le monnayage correspond à un principe *de tutelle de l'autorité émettrice*. Nous entendons le terme tutelle autant comme se soumettre à sa subordination que bénéficier de sa protection.

ii. Le paiement effectif

La dernière composante généralisable de l'institution monétaire et plus particulièrement de la circulation des moyens de paiement sont les règlements des dettes établies par l'unité de compte et dont le monnayage a permis l'obtention de moyens de paiement adéquats. Ce que

¹⁰⁸ Historiquement, il faut relativiser cette idée « d'accepter » le monnayage car généralement ce type de disposition est imposé au peuple. Nous pensons aux nombreux exemples de conquêtes militaires dont les milices diffusent la monnaie qui leur est fournie par leur hiérarchie et que les peuples dominés se doivent d'accepter, entre autre parce qu'ils devront dorénavant payer un impôt en cette devise. Cet exemple peut être compris en tant que processus qui tente d'élargir la communauté de paiement comme un levier de pouvoir.

¹⁰⁹ Aglietta M. & Orléan A. (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Edition Odile Jacob, p136

¹¹⁰ Idem, p25

nous désignons comme le paiement effectif est en réalité la règle conventionnelle que nous observons comme une transaction monétaire. Par sa répétition, elle garantit la reproduction de l'ordre symbolique défini par l'unité de compte.

Il s'agit du « moment de totalisation »¹¹¹ de la communauté de paiement, lorsque la monnaie désormais détenue par les individus permet effectivement de se coordonner par une règle d'acquittement d'une obligation quantifiable légitime selon l'unité de compte. Pour comprendre cette « totalisation », il peut être intéressant d'énoncer la notion de « fait social total » que représente la monnaie selon Marcel Mauss. Nous pouvons la comprendre selon la lecture de Jean-Michel Servet qui, à travers ces nombreux travaux sur les paléomonnaies, rappelle que le paiement monétaire représente un moment tout à fait ponctuel qui s'inscrit dans un tissu de relations plus complexe articulant l'ensemble de la société.¹¹² En d'autres termes, c'est l'entière du modèle d'évaluation conventionnel de la société qui s'exprime dans la règle conventionnelle d'acceptation de la monnaie. Nous le désignerons alors comme le principe *de reproduction totalisatrice du système de paiement*.

Nous assimilons cette étape à ce que Boltenski et Thévenot désignent comme « l'épreuve ». La confrontation de toute la chaîne de valeur qui découle du principe supérieur commun à un problème d'incertitude concret. C'est l'acte de transaction à proprement parler qui vient confirmer ou infirmer la conception stabilisatrice de l'avenir. C'est la régularité qui vient assurer cet ordre. Cette régularité est porteuse de la dernière dimension de la confiance à travers la monnaie : la *confiance méthodique*. Une confiance qui se gagne par l'automatisme de la transaction. Par sa simple récurrence, elle propose les repères communs de l'action future tout en occultant le procédé et la présence de l'autorité symbolique et hiérarchique qui permet à ce système d'exister.¹¹³ C'est précisément le dernier et unique maillon observable d'une convention qui coordonne les actions des individus. Ce qui apparaissait comme un mimétisme aux origines mystérieuses pour une approche stratégique des conventions.

Pourtant c'est sans doute à travers cette ultime étape que s'exprime toute la puissance de la monnaie. « *Le lien social qui en résulte est celui de l'interdépendance pour construire des répétitions, dont la reconnaissance permet de conjecturer la sécurité. [...] Le recours partagé aux mêmes procédures peut faire émerger une dynamique collective, tenue pour vérité objective*

¹¹¹ Idem, p139

¹¹² Servet, J-M., *Les monnaies du lien*, Presse universitaire de Lyon, 2012, p327

¹¹³ Aglietta M. & Orléan A. (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Edition Odile Jacob, p25

dont émane un climat de sécurité»¹¹⁴. Le paiement effectif représente donc cette « épreuve » conjurant l'incertitude inhérente à notre interdépendance sociale. L'application d'une « succession de transactions anticipées », pour reprendre les termes de Commons, nous permettant de nous coordonner avec autrui tout en reproduisant silencieusement la société qui a fait émerger ces règles.

Ce mécanisme est robuste et auto-renforçant tant que les anticipations de l'avenir qu'il édicte sont effectivement partagées par la population utilisant la monnaie. Pourtant nous avons évoqué les tendances d'une organisation qui uniformise les différents liens d'endettement constituant notre interdépendance. Ces tendances pointent vers une individualisation de l'incertitude. Le prochain chapitre vise précisément à cerner ce qui arrive si des individus ne trouvent plus dans la convention monétaire en place les moyens de résoudre leur incertitude envers l'avenir. La monnaie étant désormais comprise comme l'articulation des obligations quantifiables qui nous relie et nous permet de nous coordonner aux membres de notre communauté de paiement en partageant une vision stabilisatrice de l'avenir. Une monnaie unique (rappelons notre système *all-purpose money*) pourrait-elle être considérée comme un facteur limitant, une contradiction entre les anticipations futures des individus et les contraintes sociales que représentent les règles de fonctionnement de notre système monétaire actuel ? Pourrait-on envisager que les individus optent pour des transactions stratégiques offrant des anticipations alternatives du futur, des résolutions alternatives et (à nouveau) collectives à l'incertitude ? C'est la piste que nous suivrons pour traiter des monnaies locales complémentaires en postulant que notre société s'apprête à vivre de grands changements.¹¹⁵ Une source d'incertitude en l'avenir d'autant plus significative.

¹¹⁴ Aglietta M. & Orléan A. (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Edition Odile Jacob, p26

¹¹⁵ Sevigne P., Stevens R., *Comment tout peut s'effondrer*, Seuil, Paris, 2015

IV. Monnaie locale complémentaire comme potentiel de résilience d'un territoire

Ce que l'on désigne par monnaies locales complémentaires (ci-après MLC) représente une diversité de dispositifs, à un tel point qu'il semble parfois difficile de les comprendre comme un phénomène unifié. L'exercice de dresser un panorama de ces initiatives est dès lors assez difficile. Dans ce dernier chapitre nous allons plutôt tenter de développer un raisonnement conventionnaliste quant à l'émergence de ces nouvelles monnaies.

Dans un premier temps, nous nous limiterons à dire qu'il s'agit de systèmes de paiement locaux dont la particularité est d'être complémentaire à la monnaie officielle. Le principe de complémentarité, dans son acception la plus générale, renvoie à deux phénomènes qui ne sont aucunement liés par causalité mais étant tous deux nécessaires simultanément à la compréhension d'un phénomène plus complexe.¹¹⁶ La combinaison de ces deux phénomènes permet donc d'obtenir un résultat dépassant les propriétés propres à chacun d'entre eux pris séparément. Dans son application monétaire, la complémentarité peut être comprise comme la coexistence de plusieurs monnaies, ayant chacune leurs propres fonctions, mais dont la combinaison permet de remplir les besoins complexes d'une société. On ne cherche donc pas à remplacer la monnaie officielle mais à la « compléter ». Il s'agit d'une ouverture à la *diversité* pour les systèmes de paiement dans lesquelles nous inscrivons notre interdépendance. Nous allons tâcher de comprendre cette tendance à la diversité à travers le principe de résilience.

A. La notion de résilience

Le terme de résilience est à la base un concept provenant de la physique des matériaux et qui décrit la capacité d'un matériau à reprendre sa forme initiale. La psychologie a par la suite mobilisé cette notion pour désigner la capacité d'un individu à surmonter un choc traumatique. Ce sont ensuite les scientifiques étudiant les écosystèmes qui ont utilisé ce terme afin de

¹¹⁶ Lietaer B. & Kennedy M., *Monnaie Régionales, De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Edition Charles Léopold Mayer, 2008, pp. 82

mesurer la faculté de régénération de ces systèmes complexes.¹¹⁷ La résilience est donc une notion recouvrant des réalités très diverses.

Cela étant dit, nous opterons pour la définition du *Petit traité de résilience locale* (2015), rédigé par l'Institut Momentum, une association dédiée aux recherches relatives à l'anthropocène¹¹⁸ et ses issues. La résilience y est décrite comme la capacité d'un système à se maintenir en fonctionnement suite à un choc extérieur, y compris lorsque cela nécessite une réorganisation interne du système.¹¹⁹ Cette définition est assez précise et en même temps assez large pour traiter du principe de résilience à l'échelle d'une société, d'une localité ou des individus qui les composent. La prise en compte de ces différents niveaux de résilience est ce que les auteurs nomment la résilience commune.

1) *La résilience commune*

Dans cette optique nous aborderons le principe de résilience de façon triadique : individu-localité-société. Nous considérerons alors les dimensions sociales, politiques, économiques et écologiques de cette problématique. Cette approche est parfois désignée plus généralement comme socio-écologique.¹²⁰ La composante sociale et ses dynamiques d'interaction avec son environnement proche sont au cœur de cette compréhension de la résilience. Elle s'intéresse à la capacité d'action interne de systèmes humains à faire face à des perturbations exogènes. Ce potentiel de l'action collective face au changement peut se référer à son adaptabilité jusqu'à sa capacité de transformation en créant un système fondamentalement nouveau.¹²¹

Ces réactions renvoient aux possibilités d'être et d'agir d'une population. Nous comprendrons cette capacité à travers le principe d'*empowerment* que nous aurons l'occasion de détailler dans sa dimension individuelle et collective au sein du développement des MLC. La création de communautés où les individus sont à même d'organiser des réponses collectives à un problème d'incertitude serait au cœur d'une résilience. Il s'agit de la compréhension d'un destin partagé et pour cela on doit se retrouver localement autour de besoins mutuellement formulés.

¹¹⁷ Lallau B., *La résilience, moyen et fin d'un développement durable ?*, Ethique et économique, UMR Clersé-CNRS, Lille, 2011

¹¹⁸ Terme désignant une nouvelle ère géologique qui débute lorsque l'activité humaine a commencé à altérer les écosystèmes terrestre de façon significative et durable, que nous saurions à même de constater éco

¹¹⁹ Sinaï A., Stevens R., Carton H., Servigne P., *Petit traité de résilience locale*, Institut Momentum, Editions Charles Léopold Mayer, 2015, p.16

¹²⁰ Lallau B., *La résilience, moyen et fin d'un développement durable ?*, Ethique et économique, UMR Clersé-CNRS, Lille, 2011

¹²¹ Idem

C'est pourquoi on parle souvent de résilience locale, tel le nom de l'ouvrage collectif que nous citons avant. L'enjeu est selon les auteurs « *de tisser des réseaux d'entraide débordant de ressources, décentralisés, autonomes, capable de mobiliser rapidement en cas de besoin et ouverts à celles et ceux qui cherchent à anticiper les chocs systémiques* »¹²². Cette réflexion sur des chocs systémiques nous renvoie à l'échelle des changements majeurs qui menacent notre société dans sa globalité et dans son organisation fondamentale¹²³. C'est ainsi que les auteurs nous précisent qu'une localité ne peut être véritablement résiliente que si elle s'inscrit dans un réseau résilient. Une diversité de communautés ayant développé des aptitudes de résilience constitueraient alors le dessein d'une société globalement résiliente.

2) Diversité et résilience monétaire

Si nous nous sommes intéressés dans un premier temps à la résilience à partir des capacités des individus de répondre collectivement à des perturbations exogènes, il peut également être pertinent de nous interroger quant à des critères qui représenteraient objectivement des risques de vulnérabilité face à de tels chocs. Dans ce registre certaines théories des systèmes complexes sont intéressantes à explorer.

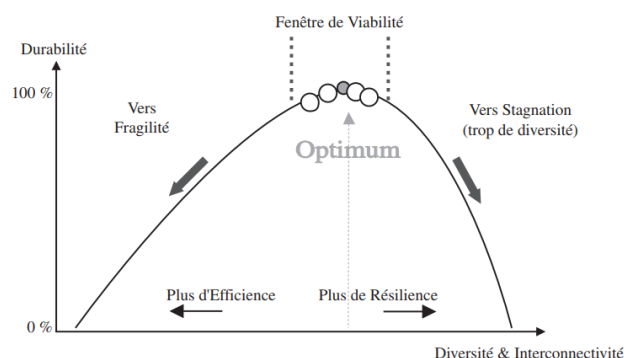
L'économiste Bernard Lietaer, spécialiste des monnaies ayant été un haut fonctionnaire de la Banque Nationale de Belgique, architecte monétaire de l'ECU¹²⁴, chercheur à l'université de Californie de Berkeley et auteur de nombreuses études sur la monnaie, s'est précisément intéressé à la monnaie sous cet angle des réseaux de flux complexes. En effet les résultats de 25 ans de recherches du professeur d'écologie théorique Robert Ulanowicz démontrent qu'il existe une fenêtre de viabilité des systèmes complexes entre efficacité et résilience. Sans un seuil de diversité et d'interconnectivité minimal les systèmes complexes se montrent intrinsèquement fragiles et risquent donc de s'effondrer. Tout en notant qu'un taux trop élevé d'interconnectivité et de diversité pousse à la stagnation par manque d'efficacité et de directivité, ce qui n'est pas non plus souhaitable.¹²⁵

¹²²Sinaï A., Stevens R., Carton H., Servigne P., *Petit traité de résilience locale*, Institut Momentum, Editions Charles Léopold Mayer, 2015, p.34

¹²³ Servigne P., Stevens R., *Comment tout peut s'effondrer*, Seuil, Paris, 2015

¹²⁴ Système monétaire plurinational considéré comme l'ancêtre de l'euro

¹²⁵ Lietaer B., « Créer des monnaies régionales pour traiter la crise globale », *Le journal de l'école de Paris du management*, vol. 80, no. 6, 2009, pp. 8-15.



C'est ainsi qu'en s'inspirant des écosystèmes naturels Bernard Lietaer a développé sa thèse de la diversité monétaire. L'économiste nous met en garde quant aux risques liés à la « monoculture monétaire ». Notre système monétaire et financier, en privilégiant systématiquement l'efficacité, serait devenu structurellement instable et sa fragilité menacerait plus généralement l'ensemble de l'économie.¹²⁶ L'analogie de Lietaer quant à une monoculture monétaire aurait de quoi surprendre pourtant les éléments des dernières crises financières tendent à lui donner une certaine pertinence. Si on imagine une forêt de pins, une monoculture visant la production efficace de bois, il suffit qu'un incendie ou qu'une maladie particulièrement dévastatrice pour ce type d'arbre se déclenche et c'est l'ensemble de la forêt de pins qui est en danger. Elle se trouve menacée dans son existence même. Alors que si au contraire vous considérez une forêt disposant d'une diversité végétale et arboricole significative, le scénario peut être très différent. Certains arbres résisteront peut-être mieux aux flammes ou d'autres auront une meilleure immunité contre certaines infections. Certaines symbioses pourraient même se développer entre des espèces pour se prémunir ou en réaction à la menace¹²⁷. En d'autres termes c'est la forêt en tant qu'ensemble qui a de meilleures chances de pérenniser son existence si par sa diversité et la pluralité de ses connections, elle entretient un panel de réponses possibles aux chocs exogènes qui la menaceraient. La diversité et l'interconnectivité interne à ce système complexe lui assure une meilleure résilience.

La thèse de Lietaer est que notre système monétaire pourrait être compris telle que cette forêt de pins. En effet, nos monnaies sont toutes en quelque sorte de la même « espèce », elles sont créées majoritairement à partir de crédits alloués par les banques commerciales.¹²⁸ En prolongeant l'analogie, nous pourrions décrire certains risques de contagion infectieuse qui

¹²⁶ Fare M., *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échanges complémentaires aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat de Sciences Economique, Université Lumière Lyon 2, 2011

¹²⁷ Chapelle G. & Servigne P., *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, Paris, Les liens qui libèrent, 2017

¹²⁸ Collectif Les Economistes Atterrés, *La monnaie : enjeu politique*, Éditions Points, 2018, p65

menace notre monoculture monétaire à travers les phénomènes de financiarisation des banques commerciales et de régime de taux de change flottant. Une analyse plus détaillée de ces problématiques est proposée en *annexe II*. Ses conclusions soulignent un risque non négligeable d'effondrement des structures nous donnant accès à la monnaie. Cette possibilité devrait nous faire réaliser la nécessité de développer un minimum de résilience quant aux moyens de maintenir l'organisation de notre interdépendance.

B. Critères d'analyse des MLC et dynamique de développement d'une convention

Afin de poursuivre notre raisonnement sur les capacités de résilience commune en tant que réponse collective, les MLC nous apparaissent comme des nouvelles conventions émergentes afin d'affronter une forme d'incertitude collectivement ressentie. En considérant les critères d'analyse des MLC, d'après les conclusions de la thèse doctorale de Marie Fare (2011), nous tenterons de les réorganiser selon une dynamique constitutive d'une convention. Pour discerner cette tendance dynamique nous mobiliserons le principe de transactions stratégiques de John Commons.

1) Renforcement d'une communauté locale contre un facteur limitant

Notre démarche est entreprise par l'hypothèse que l'émergence de MLC peut être comprise comme une nouvelle façon de se coordonner suite à un défaut de la monnaie officielle à représenter une vision stabilisatrice de l'avenir. Comme le comprenait John Commons, seuls les individus sont à même de percevoir des facteurs limitants. Les institutions en place, quelle que soit leur finalité, ont pour raison d'être d'entretenir les règles de fonctionnement qui leur permettent d'exister selon une certaine façon de résoudre l'incertitude. Nous détaillons dans l'*annexe III* trois exemples de MLC qui nous semblent pouvoir illustrer des réponses collectives vis-à-vis de la défaillance d'un des trois composants fondamentaux de l'institution monétaire comme nous les avons étudiés (unité de compte, monnayage, et paiement effectif). Nous estimons qu'il est possible de comprendre l'émergence d'une MLC comme une défiance d'au moins une des formes de confiance qui constituent ces éléments de la monnaie.

Une communauté peut se créer par la reconnaissance de cette incertitude communément ressentie. Elle se poursuivrait ensuite, selon Marie Fare, par « la mise en réseau des acteurs locaux dans une dynamique *bottom up* ». La dynamique de *bottom up* crée un espace délibératif et décisionnel prenant en compte les « *singularités endogènes locales* ». La possibilité de participation à la gestion d'une MLC représenterait « *un espace public de proximité* » selon la notion développée par Caillé et Laville (1996). Ces auteurs reprennent le principe « d'espace public » développé par Jürgen Habermas¹²⁹ en le situant dans la dynamique d'un collectif localement situé, développant aussi un sentiment subjectif d'appartenance.

Lorsque ce principe est mobilisé pour décrire une dynamique d'émergence d'une MLC, l'espace public de proximité devient une possibilité de définir collectivement ce qui devrait être privilégié dans nos interactions, ce qui devrait être important, ce qui aurait de la valeur. En se réunissant selon des facteurs limitants d'un système d'obligations, légitimé par la perception d'une richesse désignée, l'initiative est de redéfinir ce qu'est la richesse en tant que repère commun mutuellement formulé qui nous permettrait de nous coordonner. Un exercice qui contribuerait à l'*empowerment* de type individuel. L'*empowerment individuel* se définit selon la formation à la citoyenneté et la conscience critique, le renforcement du sentiment de capacité d'action et une amélioration de l'estime de soi.¹³⁰ Cela correspond aux conditions de résilience des individus telle que nous l'avons énoncé.

2) *Nouvelles conventions et performance des représentations*

Selon Marie Fare les MLC pourraient participer à un ré-encastrement de l'économie dans les réalités sociales et environnementales de nos sociétés modernes. Si la monnaie est un puissant outil de construction des représentations sociales par son caractère symbolique, elle peut également être tout aussi puissante pour déconstruire des représentations sociales. Comme nous venons de le voir, ce processus de création d'une monnaie dans une dynamique bottom-up, est une redéfinition de ce qui a de la valeur en vue d'une certaine coordination. Cette déconstruction (ou re-construction) des représentations sociales peut s'opérer par l'expérimentation de nouvelles pratiques qui valoriseraient d'autres motivations que celles prescrites par notre ordre symbolique marchand actuel.

¹²⁹ « Un lieu où peut s'opérer une formation plus ou moins rationnelle de l'opinion et de la volonté à propos des matières intéressant la société dans son ensemble » (Habermas, 1997)

¹³⁰ Fare M., *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échanges complémentaires aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat de Sciences Economique, Université Lumière Lyon 2, 2011

Marie Fare désigne ce processus comme la « performance des représentations », il consiste à interroger les besoins pour reconsidérer ce que nous comprenons comme de la richesse, comme ce qui a de la valeur. Certaines MLC se définissant spécifiquement par ce genre de revalorisation d'une richesse sociale ou écologique. Cette performance des représentations nécessiterait une dynamique de participation et d'adhésion, une dynamique comparable à l'usage d'une monnaie comme nous l'avons étudié à travers l'EC. Telle des conventions monétaires, leur aptitude normative et autorenforçante influe sur les représentations. Elles se constituent sur un modèle d'évaluation conventionnel qui leur est propre, et duquel découleront certaines obligations (sans être toutes pour autant quantifiables). Ces obligations auront pour objectif de se montrer à même à résoudre l'incertitude qui les aura fait émerger. Nous pourrions les décrire comme la compréhension collective d'un but commun aboutissant à l'action collective et potentiellement vecteur de transformations sociétales, ce qui est la définition de l'*empowerment collectif*.¹³¹

3) *De la transaction stratégique à la transaction routinière*

Une MLC peut nous apparaître maintenant comme la proposition de nouvelles règles régulant notre interdépendance. Si on se replonge brièvement dans la discipline de la théorie des jeux, elles représentent des conditions et des règles tout à fait particulières qui seraient comprises comme celles d'une autre expérience de coordination, comparativement aux conditions et aux règles édictées par notre système monétaire actuel. En fait on joue à un autre jeu, selon d'autres règles et d'autres motivations. Les dispositifs de MLC nous présentent les membres d'une société qui se sont réunis autour d'une vision commune stabilisatrice, en constatant le dysfonctionnement d'une des composantes de la monnaie.

Ces individus entament alors des transactions stratégiques en vue de transformer ce facteur limitant en facteur complémentaire. Si nous poursuivons les intuitions de Commons, cette transformation ne sera confirmée qu'*a posteriori* par l'action collective. En termes d'innovation monétaire, nous pouvons comprendre cette affirmation comme le moment où les transactions en MLC représentent un comportement mimétique auto-renforçant au sein d'une communauté. A ce moment, la transaction stratégique que représentait l'usage de la MLC devient une transaction routinière, par la répétition de ses règles conventionnelles, elle « facilite

¹³¹ Idem

l'élaboration récurrente de mondes communs » comme nous le décrivaient Bessy et Favereau à propos des conventions.

En fonction des règles articulant la MLC, une généralisation de son utilisation induit mécaniquement une relocalisation des échanges.¹³² Pour les MLC convertibles à la monnaie officielle et pouvant s'intégrer à la comptabilité standards des commerces et des entreprises, ce mimétisme peut avoir des effets mésoéconomiques¹³³ notables. On peut observer les résultats impressionnants de certains dispositifs comme le WIR suisse après plus de quatre-vingt années d'existence (voir *annexe III*). Dans une approche «circuitiste» de l'économie, comprise comme appartenant à une tradition keynésienne, Laurent Davezies (2008) défend la plus-value d'une circulation du revenu interne d'une région comme beaucoup plus profitable que de vouloir constamment attirer des revenus extérieurs, une recommandation très courante dans les théories standards selon la théorie de la base économique. Et puisque les MLC sont précisément un moyen d'échange local, une dépense réalisée en MLC favorisera un meilleur « effet multiplicateur » (une dépense monétaire initiale engendre d'autres revenus par sa circulation postérieure). Le cas du Palma développé en *annexe III* est un excellent exemple de ce type de dynamique. Pour tendre vers cette potentialité, Marie Fare cible la nécessité d'une offre locale en biens et/ou services suffisant à la demande des détenteurs de MLC. Elle nous indique donc que l'ampleur du dispositif est tributaire de la diversité des parties prenantes. Des indicateurs d'évaluation permettent de rendre compte de cette dimension tels que le nombre d'utilisateurs, le pourcentage de membres actifs, le nombre d'échanges sur une période donnée, le nombre et le type de parties prenantes à la dynamique, ou encore le volume de MLC en circulation. Il nous apparaît que ces indicateurs nous renseignent sur l'ampleur et la récurrence de l'usage de la monnaie et donc du mimétisme qu'incarne cette monnaie particulière.

C. Un nouveau regard sur l'implantation d'une MLC : le Lumsou

Nous allons finir ce mémoire en nous questionnant sur une MLC qui, comme nous l'avons présenté en avant-propos de ce travail, représente une expérience personnelle pour laquelle nous serons attentifs à la subjectivité intrinsèque de notre approche. Néanmoins il nous semble

¹³² Idem

¹³³ Analyse des sous-ensembles économiques à mi-chemin de la macro- et de la microéconomie (Larousse, 2018)

intéressant de la prendre en compte du fait qu'elle est justement relativement jeune, lancée il y a un peu plus d'un an, et nous pourrions dire sans trop de risque que l'usage représente encore une transaction stratégique.

Le Lumsou en tant que monnaie locale complémentaire du bassin de vie namurois a un réseau constitué actuellement de quatre-vingt prestataires de biens et services, associatifs ou commerciaux. On estime qu'il y a approximativement cinq à six cents personnes qui ont fait une conversion au moins une fois pour une masse monétaire avoisinant les onze mille unités. Si nous étions dans une démarche d'analyse de performance économique standard, comprenant des indicateurs exclusivement quantitatifs, le diagnostic serait pour le moins mitigé. Mais que nous apprendrait-il vraiment ? Que l'utilisation du Lumsou est une pratique monétaire qui n'est pas encore parvenue à être un comportement mimétique auto-renforçant au sein de la population namuroise sans doute. Nous en convenons et ces indicateurs restent très intéressants pour connaître ce niveau d'avancement. Mais au regard des éléments que ce mémoire nous a permis de mobiliser, en considérant l'importance que représentent les valeurs véhiculées à travers notre interdépendance en termes d'intériorisation de la richesse afin d'affronter l'incertitude de notre coordination, il est peut-être plus intéressant d'appréhender l'implantation d'une MLC comme une proposition d'une vision stabilisatrice de l'avenir. Et dans ce cas, se demander quel avenir elle nous propose.

Nous allons nous essayer à cet exercice en resituant contextuellement les motivations de son émergence. Nous chercherons ensuite à cerner les facteurs limitant de la monnaie officielle qu'elle cherche à dépasser, la manière dont elle compte développer cette stratégie et enfin ce qui rend potentiellement difficile cette réalisation.

1) Contextualisation

Le projet a débuté en automne 2015 sous l'impulsion de citoyens s'investissant dans la transition de leurs communes (Namur en Transition, Fernelmont en Transition et Gesves en Transition). Le mouvement des villes en transition est né à Totnes en Angleterre à l'initiative de Rob Hopkins et d'autres de ses concitoyens qui s'inquiétaient du « pic pétrolier » (qui au-delà de pénurie en hydrocarbure représente des risques systémiques économiques et sociaux) et du dérèglement climatique. Le principe est originellement de préparer des localités à « l'après pétrole » en améliorant leur capacité de résilience. La démarche englobe une série de domaines comme l'agriculture, la mobilité, l'inclusion sociale, la protection de l'environnement mais aussi l'économie. Ce dernier domaine s'est traduit par une volonté de réimplantation de moyens

productifs à l'échelle locale et, pour soutenir ce développement, de la création d'une monnaie locale. Ce type de monnaie locale est généralement convertible à la monnaie officielle pour pouvoir facilement circuler auprès d'activités économiques à comptabilité standard et elle est aussi garantie par un équivalent en monnaie officielle. Depuis 2006, Rob Hopkins voyage à travers le monde pour expliquer cette démarche, cette possibilité d'*empowerment* qui permet à des citoyens de se saisir collectivement de problématiques urgentes.

Avec le soutien de l'ASBL d'éducation permanente à la finance alternative, Financité, le projet a pu mobiliser des dizaines de citoyens, plus ou moins investis, dans la définition d'une nouvelle monnaie pour le bassin de vie namurois. Après un an et demi de travail, de délibérations et d'exercices de participation démocratique, nous avons pu lancer le Lumsou en mai 2017.

2) *Identification des facteurs limitants*

Un moyen de cerner les facteurs limitants qui ont été identifiés par l'établissement de cette monnaie citoyenne est de s'intéresser à la charte éthique du Lumsou¹³⁴ collectivement formulée, en reprenant les objectifs et valeurs du projet, elle nous permet de comprendre la nature des transactions stratégiques qui sont entreprises. Il a été défini quatre valeurs centrales : la proximité, la solidarité, le respect de l'environnement et la citoyenneté. Ces valeurs ont ensuite été formalisées en objectifs :

- 1) Faciliter la mise en réseaux de producteurs, commerçants et consommateurs locaux pour accroître les circuits courts ;
- 2) Retenir et faire circuler la richesse créée dans la région et ainsi lutter contre la fuite des capitaux et la spéculation ;
- 3) Valoriser les biens et services de la région qui sont respectueux de l'environnement et/ou solidaires afin de rendre plus accessible une consommation éthique et durable ;
- 4) Être une expérience concrète de participation citoyenne qui invite les habitants de la région à se réapproprier démocratiquement l'économie namuroise ;

Cette charte représente un socle commun aux motivations de toutes parties prenantes au Lumsou. La seconde partie de la charte décrit les engagements *a priori* des partenaires qui acceptent le Lumsou dans leur activité. Ils garantissent leur implantation locale, leur autonomie dans la gestion de leur activité, le respect de leurs travailleurs (conditions de travail et salaire),

¹³⁴ A retrouver sur : https://www.lumsou.be/files/charte_lumsou.pdf

leur soutien des valeurs défendues par le Lumsou et bien entendu d'accepter cette monnaie comme moyen de paiement. En contraignant l'utilisation de cette monnaie chez des prestataires signataires d'une telle charte et ancrés sur un territoire délimité selon un bassin de vie, on privilégie un certain type d'entrepreneuriat. Ces acteurs économiques ne sont souvent pas les plus concurrentiels, il y a donc d'autres motivations que celle de la plus grande économie ou du plus grand choix qui justifie d'orienter la consommation. Nous pouvons comprendre que la motivation d'implantation de cette MCL vise le principe de *reproduction totalisatrice du système de paiement*. Cette caractéristique est particulièrement remarquable à travers les trois premiers objectifs. Le dernier objectif vient quant à lui nous apporter une indication sur la manière de procéder. En effet, la modification de la *reproduction totalisatrice du système de paiement* s'opèrera selon une réappropriation collective de participation citoyenne que nous pourrions requalifier d'*empowerment* collectif, permis par un *empowerment* individuel préalable qui peut se percevoir également à travers le deuxième objectif comprenant une formation à la citoyenneté critique capable de discerner certains dysfonctionnements de notre système financier et monétaire actuel.

3) Développement stratégique

Les MLC produisent d'autres mécanismes pour soutenir la remise en question des facteurs limitants identifiés (voir *annexe III*) pour atteindre *in fine* une transformation des représentations véhiculées par la monnaie. Dans ce cas-ci, deux dispositifs parallèles peuvent être compris comme visant la performance des représentations en sollicitant la participation et l'adhésion.

i. Un fonds d'investissement citoyen

Cette dynamique est en relation avec les principes de monnayage du Lumsou. Pour obtenir des Lumsous il faut convertir une somme d'euros équivalente. Ces euros sont récoltés et placés sur un compte à la banque d'investissement éthique Triodos. S'il est déjà rassurant que les fonds ainsi rassemblés ne contribuent pas à alimenter de la liquidité sur les marchés financiers classiques, il y a une volonté d'insuffler une forme d'*empowerment* aux citoyens namurois en leur permettant en Assemblée Générale de décider les investissements potentiels de ce fonds ainsi créé. L'objectif est donc à terme de constituer un véritable fonds d'investissement citoyen avec tous les euros convertis en Lumsous. Nous avons déjà signé un accord de principe avec Crédal, une caisse coopérative allouant des crédits à la production spécifiquement à des projets

de petite taille à plus-value sociétale et des crédits à la consommation de manière éthique (ce qui pourrait nous rappeler quelque peu le fonctionnement de la Banco del Palma, voir *annexe III*). Mais il s'agit d'une possibilité parmi d'autre, nous souhaitons aussi soutenir des projets plus spécifiquement locaux, sous forme de coopératives. L'idée est de pouvoir lever des parts de coopérateurs via ce fonds d'investissement citoyen sur base de décisions démocratiques et participatives. Cela nécessitera néanmoins d'envisager des façons d'évaluer la viabilité de ces projets, nous pourrions par exemple leur demander de se faire reconnaître par le label Financité & Fairfin.

Comme le disait Commons, les fonds financiers condensent les potentialités de l'avenir. Un tel fonds d'investissement pourrait véritablement représenter un levier de pouvoir dans une capacité collective à allouer du capital selon des « singularités endogènes locales », pour emprunter l'expression de Marie Fare. Mais ce levier d'action sera bien sûr tributaire de la masse monétaire convertie.

Nous imaginons pour l'instant l'élaboration d'une campagne de communication quant à une nouvelle façon d'aborder ou de valoriser le crowdfunding. En effet, acquérir des Lumsous revient à contribuer à un gigantesque crowdfunding pour un fonds d'investissement citoyen et ce avec return très avantageux et direct. A chaque échange d'euros vers le Lumsou peut être présenté comme une contribution à ce crowdfunding/fonds d'investissement récompensé par un return à un taux de 100%, mais en monnaie locale. Cela pourrait représenter un bon coup de communication, assez innovant, et ne demandant aucune modification de notre fonctionnement habituel. Il ne s'agit actuellement que d'une piste qui est envisagée pour favoriser la participation et l'adhésion d'un public sensible à ce type de démarche.

ii. Les « engagements volontaires » de partenaires

Dans l'optique de ré-encadrer l'économie dans les préoccupations sociales et environnementales définies par notre charte éthique, nous allons dans les prochains mois mettre en place ce que nous nommons « Les engagements volontaires » de nos partenaires. L'idée est permettre aux prestataires de notre réseau de communiquer sur leur « bonnes pratiques » en termes de *Développement régional*, d'*Environnement* et de *Solidarité*.



En *Développement régional*, nous entendons leur capacité à développer l'économie de la région à travers leurs activités. Cela prendra la forme d'une liste de leurs fournisseurs locaux visible sur leur page respective se trouvant sur notre site internet. Ces fournisseurs n'ont pas besoin d'être uniquement de la région namuroise. Nous souhaitons simplement permettre aux consommateurs de constater quels types et combien d'activités économiques régionales sont sollicitées lorsqu'ils se rendent chez un prestataire de notre réseau. En quelques sorte un moyen de rendre palpable l'effet multiplicateur de la MLC.

Pour l'engagement lié à l'*Environnement* nous listerons également, sur les pages de notre site dédiées à la présentation des prestataires, les différents comportements écologiques des partenaires. Cela peut tout aussi bien concerner la gestion des déchets, l'approvisionnement en énergie verte, l'attention portée à l'empreinte carbone ou de partenariat avec des associations de défense de l'environnement. Nous avons par exemple un contact avec l'école d'apiculture namuroise, prendre en charge une ruche pourrait faire partie de ces engagements. Concernant l'engagement de *Solidarité*, nous valoriserons de la même façon les comportements positifs à cet égard rendus visibles sur leur page de notre site. Donner ses invendus aux banques alimentaires, faire appel à des organismes de réinsertion socio-professionnelle pour des besoins périphériques de son activité ou encore proposer des formules « café suspendu » adaptables à d'autres biens et services, sont d'autant d'actions que certains de nos prestataires font déjà naturellement mais pour lesquelles nous souhaitons proposer une véritable visibilité tant ils véhiculent des motivations relativisant un système économique basé sur l'individualisation de l'incertitude. Ces trois catégories d'engagement que nous souhaitons valoriser chez nos partenaires correspondent aux piliers du développement durable. Certains de nos partenaires en sont des preuves vivantes, qu'une activité économique aussi pérenne et profitable qu'elle puisse être peut également avoir un impact positif sur la vie des citoyens qui partagent son environnement proche. Il y a un double objectif à ce dispositif. Premièrement ce serait d'offrir une vitrine positive à tous nos partenaires qui à travers leurs activités véhiculent d'autres valeurs et d'autres préoccupations que le profit. Nous souhaiterions ainsi établir un référencement des « bonnes pratiques sociétales » des activités économiques de la région namuroise et permettre alors plus facilement à une clientèle sensible à ces thématiques d'identifier et/ou de découvrir ces lieux. Deuxièmement, nous aimerions qu'il puisse y avoir un effet d'exemplarité. Si une enseigne constate qu'une autre activité similaire à la sienne opte pour des engagements positifs favorables à son image et potentiellement à son fonctionnement, nous espérons que cela l'incite à elle-même tenter d'améliorer son impact sociétal. Une dynamique mimétique n'étant pas sans

rappeler le fonctionnement de la monnaie. Nous pensons qu'il y a une forme d'utilité publique à développer des mécanismes d'interdépendance favorisant certaines valeurs et certains comportements durables. Nous espérons que cela puisse être reconnu en ce sens par les pouvoirs publics.

4) Les contraintes de développement

Il est important et nécessaire de pouvoir également identifier les éléments qui freineraient la participation et l'adhésion à notre projet. Celles présentées ici sont particulièrement liées aux contraintes de notre monnayage, vers le grand public ainsi qu'un public plus fragilisé.

i. Une démarche pro-active des utilisateurs

L'accès au Lumsou se fait toujours de manière volontaire et pro-active. Il faut se rendre dans un comptoir de change (il s'agit de partenaires de notre réseau qui ont un stock défini de Lumsous) pour échanger ses euros en Lumsous. Heureusement, nous avons une communauté d'utilisateurs convaincue qui n'hésite pas à faire la démarche mais nous souhaitons également réfléchir à des moyens de toucher un public « non sensibilisé » afin que cette monnaie puisse être un véritable outil pédagogique pour une consommation responsable. C'est ce qui nous permettra véritablement d'enclencher la performance des représentations à travers le Lumsou. Il s'agit d'un des défis les plus importants que nous ayons à relever.

Le soutien effectif des pouvoirs locaux pourrait fortement influencer ce résultat. Cela pourrait se concrétiser par des actions visant à promouvoir la MLC, tant pour ses impacts favorables à l'économie et les conditions de vie des habitants que pour son caractère participatif et citoyen. Au-delà de ce type de soutien, il est également possible d'imaginer énormément de possibilités de distribution de Lumsou à la population. À la façon des éco-chèques, pour lequel nous partageons le cadre légal de bon d'achat couvert en euro. La particularité supplémentaire serait d'être au-delà d'une incitation à acheter des produits liés (théoriquement) à un souci écologique, d'être une nouvelle expression collective de la richesse qui permettrait d'envisager une performance des représentations favorable à des comportements à plus-value sociale ou écologique. Cela serait également une manière de réinsérer des valeurs pro-sociales dans les interactions les plus anodines faisant appel à notre interdépendance.

ii. Le défi de l'inclusion sociale

Une autre contrainte très significative et généralement présente dans les initiatives citoyennes de transition, c'est une discrimination involontaire mais néanmoins fortement marquée quant au profil socio-économique des participants. Les citoyens s'emparant de ces questions sociétales sont généralement des personnes éloignées du besoin. Il s'agit d'un constat quelque peu gênant mais qui est symptomatique d'une réalité sociale vécue par bon nombre de citoyens dont les préoccupations renvoient à une incertitude individualisée qui ne saurait leur être imputé car elle fait système dans notre organisation économique actuelle comme nous l'avons vu.

Depuis le début du Lumsou, cette problématique est cœur d'une réflexion que nous portons. Premièrement parce que notre monnayage nécessite d'avoir des euros à échanger contre des Lumsous, l'exclusion de toute une partie de la population fut un problème que nous cernions immédiatement. Malheureusement nous ne pouvons, matériellement et humainement, nous saisir de cette problématique à la façon de la Banco del Palma (voir *annexe III*). Jusqu'à présent nous avons fait de notre mieux pour être attentifs aux barrières socio-économiques qui peuvent entraver l'appropriation de ce type d'initiative à un public plus fragilisé. Nous avons réalisé un partenariat avec le CPCP et l'asbl Le Cinex dans le cadre d'atelier d'éducation à la consommation responsable où nous avons pu présenter notre projet et les problématiques qu'il soulève. Les animations furent adaptées et les plus didactiques possibles. En discutant avec les chargés de projet de ces associations nous avons évoqué l'idée que des heures de formation-citoyenne à la consommation pour un public fragilisé puissent être défrayées en Lumsou. Il ne s'agit que d'une piste de réflexion qui, si nous disposions de plus de moyens, serait sérieusement exploré afin d'ouvrir ce type d'initiative à l'ensemble de la population namuroise.

D. Les perspectives d'une résilience commune

Lorsque nous avons introduit le principe de résilience, nous avons souligné que notre approche reposerait sur conception triadique de cette notion, comprenant individu, localité et société. Les incertitudes, que certains chocs exogènes constituent, impactent autant l'organisation de la société dans ensemble, que notre vie de tous les jours avec ses interactions à notre environnement proche ainsi que notre for intérieur constitué de notre rapport intime au monde.

Comme nous l'avons vu, la participation à un dispositif de MLC peut représenter un moyen d'*empowerment* individuel. Si nous considérons l'importance du ressenti subjectif des individus face à l'incertitude, comme nous l'a enseigné Commons, une contradiction avec les constructions sociales en place doit pouvoir s'exprimer et se débattre au sein d'un « espace public de proximité » où le renforcement du sentiment de capacité d'action s'accorde effectivement avec son exercice. La capacité de pouvoir collectivement désigner d'autres formes de richesse pour maintenir notre coordination est une faculté d'*empowerment* non négligeable en cas de déstabilisation des cadres de référence établis.

Cette nouvelle forme de coordination emprunte des « *singularités endogènes locales* » portées par les citoyens comprenant le résultat de leurs échanges quant à la subjectivité de leur incertitude. Une dynamique collective se forme alors pour proposer une hiérarchisation alternative des « valeurs révéranes » de notre interdépendance. Une compréhension collective d'un but commun pourra émerger plus facilement pour aboutir à l'action collective potentiellement vectrice de transformations sociétales d'un *empowerment* collectif. Dans le domaine des MLC, cela correspondrait à la transformation des transactions stratégiques en transactions routinières. Le déploiement d'une forme d'interdépendance ayant des motivations interactionnelles autres que l'efficacité lucrative afin de construire un imaginaire collectif animé par d'autres valeurs. Peut-être serait-il plus apaisant pour appréhender certaines incertitudes quant aux comportements sociaux d'une population réagissant à un choc exogène conséquent. Nous ne saurions l'affirmer. Néanmoins nous pouvons estimer que ce type de dispositif contribuerait à la résilience de l'interdépendance d'une localité.

Enfin ce qui nous semble vraiment encourageant, étant donné « qu'une localité ne peut être véritablement résiliente que si elle s'inscrit dans un réseau résilient », c'est que nous pouvons observer actuellement presque l'entière de la Wallonie couverte par des initiatives de MLC.¹³⁵ C'est ainsi qu'une « diversité de communautés ayant développé des aptitudes de résilience constituerait alors le dessein d'une société globalement résiliente ». Dès lors, la constatation du nombre de ces dispositifs, de leurs méthodes pour faire remonter les besoins d'une localité, et leur façon d'y apporter une réponse, devrait être prise en compte dans l'évaluation de la résilience d'un territoire. Ce type de résilience aurait de particulier de s'articuler selon une conception de ce qui représente de la richesse collectivement formulée et des obligations adjuvantes permettant sa préservation.

¹³⁵ Nous comptabilisons dix MLC en circulation, voir <https://www.financite.be/fr/article/monnaies-citoyennes>

Conclusion

A travers ce mémoire, nous avons tenté humblement de montrer la plus-value d'une approche conventionnaliste de l'institution monétaire afin d'appréhender les enjeux des monnaies locales complémentaires. Pour ce faire, nous avons dû introduire les principes de l'économie des conventions, nous parant alors d'outils conceptuels mieux à même d'appréhender le fait monétaire dans sa complexité sociale. Cela nous a conduits à considérer la monnaie à partir du principe d'endettement que nous avons pu comprendre comme l'expression d'une interdépendance sociale au sein d'une communauté en vue de résoudre des problèmes d'incertitude. Cette interdépendance régulée par un couple droit/obligation permet une coordination des membres de la communauté au moyen du transfert monétaire. Cette coordination effective nécessite néanmoins une série de représentations sociales et symboliques partagée par les individus car elle est une perception abstraite, une abstraction collectivement reconnue comme une résolution acceptable de l'incertitude. Mais ces séries de représentations ne sont pas neutres : une simple fable contant l'apparition de la monnaie a pu nous conduire assez loin dans une description idéologique d'un certain pouvoir symbolique.

Les dispositifs de monnaies locales complémentaires peuvent être compris comme des propositions alternatives de résolution de l'incertitude. Des concitoyens se retrouvent autour d'une vision stabilisatrice de l'avenir et par là redéfinissent les contours d'une nouvelle prospérité. Nous avons inscrit ces phénomènes à travers de la notion de résilience commune. Cette capacité de réaction de la part de communautés, ayant acquis une compréhension d'un destin partagé, représente les vecteurs décentralisés d'une diversité à même de proposer des manières alternatives de se coordonner et de se réorganiser. Mais ce type de perspectives commence nécessairement avec des transactions stratégiques qui ont pour vocation d'être reconnues par l'action collective. Il devient alors un comportement mimétique développant alors la normativité de la convention. Il nous semble que cela peut être même souhaitable si la « succession anticipée de transactions » tend vers un bien commun collectivement désigné.

Le problème étant que, le plus souvent, on limite l'évaluation de ces nouveaux systèmes monétaires à l'aune des instruments de mesure et des notions de performance induites par notre système monétaire actuellement dominant. Si nous admettons que l'émergence des MLC s'explique par une incapacité de ce même système à nous coordonner face à l'incertitude, que cela soit dû à sa stabilité ou aux valeurs qui l'animent, nous devrions alors reconnaître la

nécessité d'appréhender différemment ces innovations monétaires. Elles nous apparaissent comme des leviers d'actions collectives qui renouent avec une forme de souveraineté des citoyens dans un exercice de participation démocratique.

A travers ce mémoire, nous avons tenté de souligner l'expression que représente l'émergence des MLC mais peut-être aussi de constater le besoin de reconnaissance de ces dispositifs. Ainsi, nous espérons avoir pu contribuer à offrir une perspective alternative dans la façon d'appréhender une monnaie locale émergente, non pas selon des résultats qu'elle devrait immédiatement attester mais d'après la vision qu'elle propose de l'avenir et des valeurs qu'elle véhicule à travers l'interdépendance des individus pour y parvenir.

Bibliographie

Ouvrages

- Aglietta M. & Orléan A. (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Edition Odile Jacob, 1998
- Boltanski L. et Thévenot L., *De la justification*, Paris, Galimard, 1991
- Chapelle G. & Servigne P., *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, Paris, Les liens qui libèrent, 2017
- Davezies L., *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, 2008
- Dubreuil B., *Des hiérarchies de dominance au gouvernement des hommes. Considération naturaliste sur l'origine de l'Etat*, Thèse de doctorat de Philosophie, ULB, 2012
- Fare M., *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échanges complémentaires aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat de Sciences Economique, Université Lumière Lyon 2, 2011
- Graeber D., *DETTE : 5000 ans d'histoire*, Paris, Les liens qui libèrent, 2013
- Habermas J., *Raison et légitimité, Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Petit Bibliothèque de Payot, 2012
- Les Economistes Atterrés (Harribey, Jeffers, Marie, Plihon & Ponsot), *La monnaie : enjeu politique*, Éditions Points, 2018
- Lietaer B. & Kennedy M., *Monnaie Régionales, De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Edition Charles Léopold Mayer, 2008
- Meyer, C., *Les finances solidaires comme biens communs durables : étude de cas de la Banque communautaire de développement Palmas (Brésil)*, Mémoire en sciences de la population et du développement, ULB, 2012
- Orléan A., *L'empire de la valeur*, Paris, Seuil, 2011
- Polanyi K., *Essais de Karl Polanyi*, Seuil, 2008
- Polanyi K., *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 2009, tel
- Servet, J-M., *Les monnaies du lien*, Presse universitaire de Lyon, 2012
- Sevigne P., Stevens R., *Comment tout peut s'effondrer*, Seuil, Paris, 2015

Sinaï A., Stevens R., Carton H., Servigne P., *Petit traité de résilience locale*, Institut Momentum, Editions Charles Léopold Mayer, 2015

Testart A. (dir.), *Aux origines de la monnaie*, Paris, 2001, Errance

Testart A. *Avant l'histoire*, Paris, Gallimard nrf, 2012

Articles et rapports

1st, 2nd & 3rd International Conference on Social and Complementary Currencies. Valadating and Improving of Complementary Currency Systems : *impact assessment frameworks for sustainable development* ; The Hague 2013, Genève 2013 & Salvador 2015

Baillon J-F. Aspects de l'impact culturel et idéologique des découvertes de Newton. In: *Bulletin de la société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles*. N°38, 1994. pp. 73-83.

Batifoulier P., De Larquier G., De la convention et de ses usages, In : *Théorie des conventions*, Paris, Economica, 2001

Bessy C., Favereau O., « institutions et économie des conventions », *Cahiers d'économie Politique*, 2003/1, p.119-164

Bourdariat J. & Théret B., *Le développement des monnaies-temps*, Rapport de mission « Monnaies Locales Complémentaires », Paris, Avril 2015

Caillé A., 1987, "Monnaie des sauvages et monnaie des modernes", *Bulletin du M.A.U.S.S.*, mars 1987, p. 46-51.

Dupuy J-P., Convention et Common knowledge, In : *Revue économique*, volume 40, n°2, 1989, p361-400

Diaz-Bone R., Thévenot L., « La sociologie des conventions. La théorie des conventions, élément central des nouvelles sciences sociales françaises », *Trivium*, 2010

Eymard-Duvernay F., L'économie des conventions, méthodes et résultats, *La Découverte « Recherches »*, 2006, p11-20

Kalinowski W., *Pluralité monétaire et stabilité économique : l'expérience suisse*, Institut Veblen, octobre 2011

Lallau B., La résilience, moyen et fin d'un développement durable ?, *Ethique et économie*, UMR Clersé-CNRS, Lille, 2011

Legard N. « Des monnaies complémentaires comme outils locaux de l'économie solidaire pour lutter contre la précarité », *Pour*, vol. 225, no. 1, 2015, pp. 185-190

Lévi-Strauss C., L'efficacité symbolique. In: *Revue de l'histoire des religions*, tome 135, n°1, 1949. pp. 5-27

Lietaer B., « Créer des monnaies régionales pour traiter la crise globale », *Le journal de l'école de Paris du management*, vol. 80, no. 6, 2009, pp. 8-15.

Lordon F., « Croyances économiques et pouvoir symbolique », *L'année de la régulation*, vol.3, 1999, pp.169-210

Maucourant J., « L'institutionnalisme de Commons et la monnaie », *Cahier d'économie politique* 2001/2, p.253-284

Orléan A., « L'économie des conventions : définitions et résultats, *Analyse économique des conventions*, Presse Universitaires de France, 2004, p9-48

Orléan A., *La sociologie économique de la monnaie*, Presse universitaire de France, 2008

Pineault E., Sociétés, monnaie et politique : éléments pour une théorie de l'institution monétaire et une typologie des formes historiques de sa régulation politique, *Cahiers de recherche sociologique*, 1999, p.47-83

Pineault E., « Pour une théorie de l'institution monétaire : actualité du Treatise on Money », *L'Actualité économique*, vol. 79, n1-2, 2003, p. 101-116

Servet J-M, Le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche économiciste de la monnaie, In : *Revue nimismatiques*, 6^e série – Tome 157, 2001, p.15-32

Sicar J-F, *Economie et philosophie chez Adam Smith*, Revue Sens Public, 2006

Stellian R., *L'apport de Karl Polanyi à l'analyse monétaire*, Université Pierre Mendès-France, 2008

Théret B., « Saisir les faits économiques : la méthode de Commons », *Cahiers d'économie Politique/Papers in Political Economy* 2001/2 (n°40-41), p.79-137

Théret B., « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire de fait monétaire » *Revue économique* 2008/4 (Vol.59), p.813-841

Thévenot L., Equilibre et rationalité dans univers complexe, In : *Revue économique*, volume 40, n°2, 1989, p147-198

Whitaker C., Lamarche T., Ould P. et Ponsot J-P., « L'expérience des monnaies complémentaires : questionner et redéfinir le lien des citoyens à la monnaie », *Revue de la régulation*, Automne 2015

Annexes

Annexe I : Réflexions sur l'évolution entre dettes privées et dettes publiques

Nous allons poursuivre le raisonnement de John Commons concernant une transformation généralisée de « dettes d'autorité » vers des « dettes autorisées », ce que nous pourrions appeler également des dettes publiques et des dettes privés. Ce constat proposé par John Commons fut repris, mais sous un autre angle, par Bruno Théret dans un chapitre qu'il rédigea pour l'ouvrage *La Monnaie Souveraine* (1998). L'auteur problématise cette dynamique en un mouvement de distanciation et de séparation de l'économique et du politique. Selon l'auteur, cette nouvelle configuration des sociétés modernes peut aussi se comprendre avec l'émergence et de la généralisation du salariat. Les sociétés préindustrielles comptaient énormément d'obligations de l'ordre du statut social, de la tradition, de la religion ou plus généralement d'un ensemble de relations sociales très codifiées et hiérarchisées.¹³⁶ Ce type d'organisation comptait abondamment de ce que l'on a désigné comme des « dettes d'autorité ». Une forme d'endettement dont l'objet n'est pas d'être remboursé mais de maintenir et d'entretenir la société pour sa reproduction. Il s'agissait alors de l'expression d'un pouvoir souverain qui assurait la protection de ses membres.

Mais un renversement s'est opéré, Bruno Théret le décrit comme : « *[l]a montée en puissance, largement endogène, d'un nouvel ordre économique sous la forme du capitalisme industriel fondé [entre autres] sur l'emploi salarié [qui] modifie radicalement la situation en dénouant le lien traditionnel de protection immanent à la souveraineté* ». ¹³⁷ L'émancipation de structures hiérarchiques royalistes contraignantes représentait une nouvelle liberté conquise dont l'expression s'incarnait dans la possibilité de nouer des relations contractuelles avec autrui, comme vendre sa force de travail.¹³⁸ Une démarche autonome entre individus théoriquement égaux et libres d'améliorer leur condition par leurs propres moyens. Ce qui signifie moins de « dettes d'autorité » et plus de « dettes autorisées ». Mais est-ce que cela fut pour autant la reddition de toute forme de domination ?

Jürgen Habermas explique que contrairement aux sociétés traditionnelles où la configuration sociale fortement stratifiée permettait très facilement d'identifier les groupes dominants, le capitalisme libéral s'est construit sur un pouvoir anonymement politique de sujets de droit

¹³⁶ Aglietta M. & Orléan A. (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Edition Odile Jacob, p259

¹³⁷ Idem, p261

¹³⁸ Polanyi considère aussi le travail comme une marchandise fictive, au même titre que la monnaie, mais nous ne serions développer ce point dans le présent travail

privé.¹³⁹ Et ce depuis l'établissement de l'Etat constitutionnel (bourgeois précise-t-il) dont John Locke décrivait clairement la mission selon le droit naturel rationnel : la protection de la propriété privée et de la liberté de contracter.¹⁴⁰ Habermas défend cependant la sincérité d'une idéologie bourgeoise qui ne reconnaissait plus la domination politique sous une forme personnelle. « *La domination de classe en effet, en devenant anonyme politiquement, a soulevé un problème nouveau : la classe socialement dominante doit se persuader qu'elle ne domine plus* ». ¹⁴¹ Cette démarche périlleuse n'a pu se réaliser que par l'exercice et la diffusion d'un appareil idéologique revendiquant une dépolitisation des rapports sociaux.

Nous pourrions dès lors nous demander quelle place il reste à l'Etat dans ce processus. Bruno Théret avance « *[qu'] il est restreint à une politique de compensation systématique des déficits sociaux produits dans l'ordre économique, ou alors à une politique de compromis avec la logique économique* ». ¹⁴² Par cette distanciation et séparation du politique et de l'économique, l'ordre marchand apparaît ainsi comme une contrainte pour le politique quand il n'est pas tout simplement son commanditaire.

Dans ce mouvement de minimisation d'obligations publiques renvoyant à la société dans son ensemble, portée à son paroxysme dans l'organisation politico-économique du capitalisme, l'illusion entretenue est la possibilité de se défaire de toutes contraintes sociales par le paiement monétaire. La cohésion sociale des sociétés modernes est rendue possible par une homogénéisation de l'endettement qui rend difficile la distinction entre dettes privés et dettes publiques.¹⁴³ Seule la détention de monnaie, dont l'émission revient aux banques privées, semble être à même de protéger les membres de la société des aléas de la vie. Cette perspective peut nous aider à comprendre l'aptitude à la fonction de réserve de valeur de la monnaie. Selon Keynes, la monnaie n'est pas uniquement désirée pour pouvoir obtenir des marchandises mais parce qu'elle représente une protection envers l'incertitude de l'avenir¹⁴⁴. Alors que les conventions légitimées et institutionnalisées représentent précisément des réponses collectives pour affronter l'incertitude liée à notre interdépendance, nous observons dans ce mouvement de contractualisation des rapports sociaux le curieux phénomène d'individualisation de l'incertitude. A ce propos, Jean-Michel Servet cite le philosophe français Paul Dumochel :

¹³⁹ Habermas J. *Raison et légitimité, Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Petit Bibliothèque de Payot, 2012, p66

¹⁴⁰ Idem, p43

¹⁴¹ Idem, p 44

¹⁴² Aglietta M. & Orléan A. (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Edition Odile Jacob, p263

¹⁴³ Idem, p263

¹⁴⁴ Collectif Les Economistes, *La monnaie : enjeu politique*, Éditions Points, 2018, p48

*« Contrairement à l'idéologie disculpante du sous-développement et de la pénurie originelle, les sociétés modernes sont parmi les rare formes d'organisation sociale à avoir engendré la famine comme un état permanent pour une partie des humains ».*¹⁴⁵

Pour comprendre le mécanisme de légitimation de ce nouvel ordre anonymement politique, Habermas nous présente un modèle qui n'est pas spécialement propre à l'organisation capitaliste mais particulièrement efficace : le modèle de la répression des intérêts universalisables.¹⁴⁶ Le processus renvoie à une *« justification qui affirme ou suppose de façon contrefactuelle que les intérêts sont universalisables. Dans ce cas les légitimations consistent en interprétations (en exposés narratifs ou, par exemple dans le droit naturel [de propriété privée], en chaînes d'argumentation et en commentaires systématisés) qui ont une double fonction : montrer que la prétention à la validité des systèmes de normes est fondée en droit, et en même temps éviter que des prétentions discursives à la validité puissent être thématisées et examinées »*¹⁴⁷. Nous ne pouvons nous empêcher de penser, particulièrement lorsque Habermas évoque des « exposés narratifs », à la place qu'occupe encore actuellement le mythe du troc dans l'imaginaire collectif.

Cette perspective valorisant l'interdépendance contractuelle des individus revient à extraire la permanence des relations sociales pour affronter l'incertitude. Les individus sont invités à résoudre l'incertitude de l'avenir selon des transactions profitables. Le processus d'accumulation qui est engendré par ces transactions est négligé en tant que ressource de pouvoir inégale. De cette façon la nouvelle classe dominante bourgeoise dont nous parle Habermas peut sincèrement revendiquer une dépolitisation de son rang social supérieur.

¹⁴⁵ Servet, J-M., *Les monnaies du lien*, Presse universitaire de Lyon, 2012, p237

¹⁴⁶ Habermas J. *Raison et légitimité, Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Petite Bibliothèque de Payot, 2012, p 174

¹⁴⁷ Idem, p177

Annexe II: Efficacité et vulnérabilité de notre système monétaire

Afin de bien appréhender les risques que nous évoquions au sous chapitre « diversité et résilience monétaire », il est nécessaire de revenir brièvement sur la façon dont les banques commerciales sont à même de créer de la monnaie par le crédit. Nous nous inscrivons dans une lecture endogène de la création monétaire, c'est-à-dire que nous poursuivons une tradition keynésienne désignant les banques commerciales comme octroyant des dettes (et donc créant de la monnaie) suite aux besoins de financement des agents non bancaires (ménages, entreprises et États). Cependant elles doivent exécuter ce pouvoir selon certaines contraintes de la banque centrale : un montant minimum de réserve obligatoire de monnaie fiduciaire (dont la banque centrale a le monopole d'émission) et le taux auquel elles empruntent à la banque centrale (le taux directeur). Cela dit, la réserve des banques est aussi alimentée par les dépôts des agents non bancaires. Ces dépôts peuvent être de deux sortes : *à vue* (c'est-à-dire qu'ils doivent être immédiatement accessibles et utilisables comme moyen de paiement) ou bien au contraire *à terme* (ils représentent un placement pour une durée définie et généralement plus rémunérateur). C'est sur cette base que les banques commerciales peuvent distribuer des crédits en se rémunérant par un taux d'intérêt. A travers cette activité traditionnelle, leur gestion nécessite d'être attentive à deux risques. Le risque de liquidité, un problème dans leur capacité à fournir rapidement des moyens de paiement, et le risque de solvabilité, si des crédits qu'elle a distribués se révèlent être non remboursables par des débiteurs. Dans ce dernier cas la banque a intérêt à avoir de solides fonds propres pour éviter de mettre à mal sa liquidité. En temps normal c'est la banque centrale qui est chargée de veiller à la pérennité et la stabilité du système des paiements par le « refinancement » des banques commerciales au taux directeur mais elles ont aussi la possibilité d'emprunter de la monnaie centrale aux autres banques commerciales.¹⁴⁸

Une des stratégies principales pour éviter ce genre de difficulté est pour ces banques d'augmenter leurs clients afin que leurs dépôts puissent assurer de la liquidité. Elles peuvent tenter d'améliorer la rémunération des dépôts pour gagner en attractivité mais cela peut porter atteinte à leur rentabilité, d'autant plus si une conjoncture économique défavorable n'est pas propice aux demandes de crédit. Ces conditions sont alors propices à une redirection de l'activité des banques vers des placements financiers purement lucratifs.¹⁴⁹ Il y a donc une transformation du métier des banques à dépôt, dont le rôle est fondamental dans notre accès à

¹⁴⁸ Collectif Les Economistes Atterrés, *La monnaie : enjeu politique*, Éditions Points, 2018, p81-82

¹⁴⁹ Idem

la monnaie et le développement du système économique productif rappelons-le, vers les activités financières spéculatives. C'est précisément ce phénomène qui nous désignons comme la financiarisation des banques commerciales.

L'économiste postkeynésien Hyman Minsky a mis en évidence dans ces travaux l'instabilité intrinsèque de la finance.¹⁵⁰ Les crédits pouvant alors être dirigés vers la spéculation sur les titres financiers plutôt que le financement d'investissement portant sur la production ou la consommation, certains effets pervers que nous ne saurions présenter en détails dans ce travail favorisent la création de bulles spéculatives et menacent l'économie réelle (crise de surendettement à visée spéculative et crise de suraccumulation de capital).¹⁵¹ Cette instabilité fut d'autant plus aggravée par la dérégulation de la circulation des capitaux dans les années septante. Ce type de choix politiques a clairement favorisé une autonomie des marchés plutôt qu'une stabilité financière.

Cette volonté se retrouve aussi dans l'établissement du nouveau, et encore actuel, système monétaire international (SMI) en 1971 qui a vu le jour par l'abandon des accords de Bretton Woods. Ces accords constituaient un étalon monétaire international reposant sur le dollar et sa convertibilité avec l'or. Nous n'allons pas nous attarder sur ce propos même s'il y a sans doute de très intéressantes réflexions à avoir sur une suprématie politico-économique manifeste des américains suite à la deuxième guerre mondiale. Nous pouvons simplement dire que le système a très vite montré ses limites dans une situation d'excès de liquidité en dollars dans le monde et une incapacité des américains à garantir sa convertibilité en or (dans un contexte de dépenses nationales considérables dédiées à la guerre du Vietnam), et ce sans mécanisme correcteur possible. Pour résumer, le nouveau SMI a alors laissé tomber la convertibilité en or et adopté l'étalon-dollar. Cela a marqué le début du régime de change flottant, le cours des monnaies entre elles étant fonction de l'offre et la demande sur le marché des changes.¹⁵² Selon les principes que nous avons étudiés jusqu'ici dans ce mémoire, ce SMI est très significatif. La stabilité référente des unités de compte de toutes les monnaies étatiques officielles (le principe supérieur commun symbolique nous permettant de nous coordonner et d'affronter l'incertitude) est désormais liée aux fluctuations du marché. En termes de hiérarchisation de valeur qu'inspire la monnaie, nous avons peut-être atteint l'apogée d'une idéologie confondant toutes réalités à la marchandise.

¹⁵⁰ Idem, p98

¹⁵¹ Idem, p99

¹⁵² Idem, p195

Déjà en 1955, Milton Friedman prônait une dérégulation du système monétaire mondial afin d'améliorer son efficacité.¹⁵³ Il est clair que ses recommandations furent tout à fait concluantes puisque la dérégulation monétaire a fait décoller de manière fulgurante les échanges financiers internationaux.¹⁵⁴ Mais ce gain d'efficacité fut au prix d'une très grande fragilité comme nous le laisse penser les 167 crises monétaires des 25 dernières années.¹⁵⁵ La négligence de toutes autres considérations que l'efficacité d'une rentabilité sans limite semble être un principe supérieur commun faisant désormais système. Nous avons déjà constaté son impact sur la hiérarchisation de valeur de la société (individualisation de l'incertitude). Cette logique est aussi en cohérence avec la manière dont le capital est investi. Pour reprendre une conclusion de l'ouvrage collectif des Economistes Atterrés, *La monnaie : enjeu politique* (2018), qui nous semble très représentatif de cette idée : « les exigences de la finance impactent la production en ne sélectionnant que les investissements les plus rentables, au mépris notamment de toute contrainte sociale et des nouvelles nées de la crise écologique »¹⁵⁶. Nous tâcherons de nous en souvenir lorsque nous étudierons les possibilités de finances locales, éthiques et solidaires que représentent les MLC.

De plus, à l'heure où nous fêtons le dixième anniversaire de la crise des *subprimes* de 2008, souvenons-nous de la puissance d'une contagion mondiale (l'analogie de la forêt de pins trouve ainsi toute sa pertinence) que le système financier porte en lui. Sans le sauvetage *in extremis* des Etats, bon nombre de banques commerciales reprenant les épargnes et les comptes à vue de millions de personnes auraient fait faillite, rendant compte d'un réseau international bancaire extrêmement fragile. En sachant qu'en période de stabilité les enseignements des crises du passé se font oublier et que les agents tendent à prendre encore plus de risques en développant des innovations financières toujours plus instables, tel que l'énonce le « paradoxe de la tranquillité » de Minsky¹⁵⁷, nous avons de quoi être inquiets. Dans ce contexte où nous ne disposons plus que d'un seul type de monnaie dont le monnayage revient aux banques commerciales, qui nous le savons s'adonnent à des activités spéculatives risquées dans une recherche de profit débridée, faut-il leur laisser l'exclusivité de nous fournir les moyens de nous coordonner ? Si la hiérarchisation de valeur transmise par cette unique « espèce de monnaie »

¹⁵³ Lietaer B. « Créer des monnaies régionales pour traiter la crise globale », Le journal de l'école de Paris du management, vol. 80, no. 6, 2009, pp. 8-15.

¹⁵⁴ Idem.

¹⁵⁵ Lietaer B. & Kennedy M., *Monnaie Régionales, De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Edition Charles Léopold Mayer, 2008, pp. 72

¹⁵⁶ Collectif Les Economistes Atterrés, *La monnaie : enjeu politique*, Éditions Points, 2018, p109

¹⁵⁷ Idem p126

a déjà de quoi faire questionner notre confiance éthique en elle, la possibilité de l'effondrement des structures nous donnant accès à cette monnaie devrait nous faire réaliser la nécessité de développer un minimum de résilience quant aux moyens de maintenir l'organisation de notre interdépendance.

Annexe III : Exemples de MLC et leurs relations aux composants de l'institution monétaire

Nous optons pour description de certains dispositifs de MLC, nous ne saurions faire qu'une présentation non-exhaustive de toutes ces initiatives tellement elles sont nombreuses et propres aux « singularités locales endogènes » qui ont justifié leur émergence. Cependant il nous semble qu'une série restreinte de MLC assez emblématiques peuvent nous permettre d'illustrer les composants de l'institution monétaire ainsi revisités par ces dispositifs sous l'angle de la résilience. Notre description de ces MLC sera dès lors relativement succincte et cherchera avant tout à saisir le contexte socio-historique qui a motivé ces dispositifs, leur fonctionnement général et la façon dont un collectif a innové dans la manière de se coordonner au moyen de ces nouvelles monnaies. Nous nous attarderons sur le WIR, le Palma et le Time-Dollar.

a) Le WIR

A la suite de la Grande Dépression de 1929, la conjoncture économique obligeait les banques traditionnelles à réduire drastiquement leurs lignes de crédit par manque de liquidité. Un groupe d'entrepreneurs qui se réunissait régulièrement décida d'établir un système leur permettant de continuer des transactions au moyen de l'organisation d'une comptabilité interne à un cercle d'entreprises suisses adhérentes. Afin de maintenir leurs activités, ils comptabilisèrent les crédits et les débits qu'ils contractaient entre eux via une chambre de compensation qui les inscrit alors en une nouvelle monnaie tout à fait égale au Franc suisse bien que non convertible avec celui-ci, le WIR. Les soldes négatifs sont donc tolérés sans taux d'intérêt, dans une certaine limite, et les soldes positifs permettent d'utiliser la monnaie dans le cercle des entreprises participantes.¹⁵⁸ Ce mécanisme est celui de « crédit mutuel », une monnaie se créant par le crédit et le débit simultané de deux membres ayant réalisé une transaction au sein d'une structure comptabilisant les soldes de ses membres. Un dispositif qui sera relativement comparable à celui du fonctionnement des banques de temps sur lesquelles nous reviendrons.

Depuis 1934, ce petit cercle d'échange interentreprises s'est énormément développé et on compte désormais un quart des entreprises suisses utilisant le WIR, plus de 60 000¹⁵⁹. Au point tel que l'économiste américain James Stodder démontrait dans une étude en 2009 que la stabilité

¹⁵⁸ Kalinowski W., *Pluralité monétaire et stabilité économique : l'expérience suisse*, Institut Veblen, octobre 2011

¹⁵⁹ Lietaer B. & Kennedy M., *Monnaie Régionales, De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Edition Charles Léopold Mayer, 2008, p119

économique de la Suisse pouvait s'expliquer par la présence du WIR.¹⁶⁰ Il observait que lors de période de crise les transactions en WIR augmentaient fortement et lorsque l'économie renouait avec la croissance elles diminuaient. Cet effet décrit comme « contra-cyclique » permet de maintenir la demande lors de conditions économiques défavorables. Une capacité de résilience est donc insufflée par cette monnaie, que Stodder qualifie d'outil de stabilisation macro-économique. Ce genre de résultat est, d'après Bernard Lietaer, la preuve que la pluralité monétaire est bénéfique et nécessaire à une stabilité des systèmes économiques. Cela leur permet d'avoir une meilleure résilience, une capacité accrue à supporter des chocs extérieurs grâce à une organisation interne flexible et réactive.

Nous pouvons noter que l'impulsion de cette initiative fut à l'origine un défaut de monnayage. Les entreprises suisses ne pouvaient plus compter sur le *principe de tutelle de l'autorité émettrice* pour obtenir leurs moyens de paiement, ils se sont donc réapproprié cette confiance hiérarchique pour maintenir leur coordination. Nous retrouvons le renforcement du pouvoir d'une communauté d'individus qui constitue un élément majeur pour l'instauration d'un développement alternatif, énoncé par Marie Fare.

b) *Le Palma*

Le Palma est une MLC qui a émergé d'une dynamique populaire des habitants de la favela de Conjunto Palmeiras aux abords de la ville de Fortaleza au Brésil. Un quartier particulièrement fragilisé socialement (insécurité, manque d'eau et d'électricité, 80% de la population sans emploi formel, etc.)¹⁶¹. En 1981, les habitants ont constitué une association, l'ASMOCONP (*Associação dos Morades do Conjunto Palmeiras*), afin d'organiser des actions collectives en vue d'améliorer les conditions de vie de ce quartier populaire.¹⁶² Des années plus tard, une enquête réalisée par cette association en 1997 posa, entre autre, une question particulière qui fait désormais office de parabole : « Pourquoi sommes-nous pauvres ? ». La réponse la plus évidente fut : « Parce que nous n'avons pas d'argent ! ». Mais l'enquête, qui exécuta également un diagnostic des dépenses, démontra que le quartier n'était pas intrinsèquement pauvre mais que les revenus partaient systématiquement vers le centre-ville. L'ASMOCONP énonça alors

¹⁶⁰ Lietaer B., « Créer des monnaies régionales pour traiter la crise globale », *Le journal de l'école de Paris du management*, vol. 80, no. 6, 2009, pp. 8-15

¹⁶¹ Meyer, C., *Les finances solidaires comme biens communs durables : étude de cas de la Banque communautaire de développement Palmas (Brésil)*, Mémoire en sciences de la population et du développement, ULB, 2012

¹⁶² Idem

une réponse alternative désormais célèbre : « Nous sommes pauvres parce que nous perdons notre argent ».

De ce constat, une initiative débuta en 1998 : à la suite de financements extérieurs (subventions et financement privés¹⁶³) une MLC liée à une banque communautaire de microcrédit vit le jour, la Banco del Palmas. L'objectif était de lutter contre la pauvreté en augmentant la production et la consommation au sein de ce quartier grâce à une monnaie locale. D'un côté, la Banco del Palmas commença à octroyer des microcrédits à la consommation uniquement en Palmas. Ces crédits sont sans intérêt et ne peuvent être que dépensés dans les activités commerciales du quartier. D'un autre côté, des microcrédits à la production sont aussi délivrés, en partie en Palmas et en partie en réals (monnaie officielle brésilienne). Les taux d'intérêt étant dans ce cas relativement faibles (1 à 3,5%).¹⁶⁴ De plus ces crédits à la production visent particulièrement des activités de réinsertion socio-professionnelle. Après 15 ans de fonctionnement, la banque Palmas a créé plus de 2000 emplois dans le quartier et désormais 90% des achats des habitants y sont réalisés.¹⁶⁵ La banque nationale du Brésil a reconnu ce succès en lui fournissant le statut de « correspondant bancaire », cela permet d'utiliser le Palmas pour le paiement de l'eau, de l'électricité et le versement d'allocations et de retraites. Aujourd'hui ce sont plus de 60 banques communautaires de type Banco del Palmas qui ont vu le jour au Brésil.

Le point de départ de cette MLC est, il nous semble, la réflexion et la problématisation de la monnaie dans son principe de *reproduction totalisatrice du système de paiement*. Les membres de la communauté ont donc imaginé des règles de circulation de la monnaie différentes. Puisque l'enjeu premier était l'inclusion financière d'une population fragilisée, cela s'est également manifesté par un monnayage pouvant répondre à cette problématique tant sur la sécurité économique (dans son sens substantif) avec le crédit à la consommation que sur l'empowerment des habitants de la favela avec le crédit à la production. Un empowerment s'exprimant aussi dans une gestion collective d'une finance locale et solidaire afin de pallier collectivement un problème collectif tel que la précarité.

¹⁶³ Legeard N. « Des monnaies complémentaires comme outils locaux de l'économie solidaire pour lutter contre la précarité », *Pour*, vol. 225, no. 1, 2015, pp. 185-190

¹⁶⁴ Idem

¹⁶⁵ Idem

c) Le Timedollar

Cette dernière MLC que nous allons décrire est avant tout symbolique d'un certain type de MLC particulier : les monnaies basées sur le temps. Les banques de temps, associations gestionnaires des monnaies-temps, portent en elles un nouveau souffle. En déclarant ne fonctionner uniquement que sur base du temps, elles redéfinissent formellement une nouvelle unité de compte. C'est le principe *d'évaluation des valeurs de la société* qui est directement visé. Il ne s'agit donc plus d'organiser un monnayage particulier autour d'une unité de valeur préexistante ou bien d'établir de nouvelles règles de circulation mais bien de reconnaître une valeur que chacun possède : le temps. Une philosophie d'égalité très prégnante mue ces dispositifs puisque une heure de temps équivaut la même chose pour quiconque. Ce type de monnaie fonctionnant selon le principe de « crédit mutuel » que nous avons déjà rencontré avec le WIR.

Le Timedollar fut initiée en réponse à des réductions de programmes sociaux aux Etats-Unis sous le gouvernement Reagan. Un avocat en droit sociaux, Edgar Cahn, développa en 1987 un système monétaire de crédit temps en corrélation à une nouvelle approche de l'économie qu'il formula à travers le concept de « *Core Economy* », souhaitant reconnaître toutes les activités domestiques, d'entraide ou de participation démocratique comme une forme de richesse. Elle représenterait en général 40% de l'activité globale et mériterait donc de pouvoir être reconnue.¹⁶⁶ Il démontra également que la pratique de ces activités non-rémunérées participait au bien-être des individus qui les exerçaient. C'est sur ces principes qu'Edgar Cahn fut à l'origine des premières banques de temps. D'abord aux Etats-Unis avec le Time Dollar puis en Grande-Bretagne avec les Time Banks. Des banques temps furent ensuite reproduites un peu partout aux Etats-Unis, en Europe et en Océanie.

Ces monnaie-temps sont très proches, voire assimilable aux LETS (Local Exchange Trading System) et au SEL (Système d'Echange Local) utilisant le temps comme unité de compte avec un mécanisme de « crédit mutuel ». Il y a donc énormément de dispositifs de la sorte, certaines sources en recenseraient 2500 à travers le monde.¹⁶⁷ Mais ces chiffres doivent être pris avec précaution car les banques-temps, et plus généralement les systèmes d'échange sur base du temps, sont des petites structures dont beaucoup fonctionnent au ralenti.¹⁶⁸ Leur succès et leur

¹⁶⁶ Bourdariat J. & Thérêt B., *Le développement des monnaies-temps*, Rapport de mission « Monnaies Locales Complémentaires », Paris, Avril 2015

¹⁶⁷ Idem

¹⁶⁸ Idem

pérennisation sont assez fluctuants au gré des ressources disponibles (Edgar Cahn avait su mobiliser des soutiens financiers particulièrement importants¹⁶⁹ mais beaucoup des structures rencontrent des difficultés de financement) ou des législations contraignantes propres à chaque pays (certains sont plus sévères que d'autres sur les régimes de taxation de ce type d'échange¹⁷⁰).

Par contre, il semblerait que certains dispositifs se maintiennent particulièrement bien et sont plus favorables à être soutenus par les Etats. Lorsqu'une monnaie liée au temps est limitée à une finalité particulière étant reconnu comme un enjeu important par les pouvoirs publics. On appelle cela également des « monnaies affectées »¹⁷¹. Nous pensons par exemple au *Fureai-Kippu*, une MLC japonaise, qui depuis les années nonante constitue un système d'aide aux personnes âgées grâce à une monnaie-temps, la problématique du vieillissement de la population étant un enjeu déjà colossal au Japon. Rendre service à une personne âgée permet d'obtenir des *kippu* qui sont ensuite transférables aux membres de sa propre famille pour qu'ils puissent aussi bénéficier de ce type de service.¹⁷² Il existe aussi au Brésil une MLC dédiée à l'éducation, le *Saber*. L'objectif est ici double puisque la monnaie cherche à améliorer l'accessibilité aux études supérieures tout en augmentant le niveau général d'apprentissage dans le pays. L'idée originale est de favoriser la meilleure et la plus durable des façons d'apprendre (démontrée scientifiquement¹⁷³), celle qui consiste à expliquer la matière à quelqu'un d'autre. Des élèves sont ainsi encouragés à être le mentor d'un élève plus jeune et ils recevront pour le temps passé à cela des *Saber*. Lorsqu'ils finissent leur parcours scolaire, les *Saber* qu'ils ont accumulés leur permettent de payer les frais universitaires. Le Ministère de l'Education rachète ensuite aux universités les *Saber* en monnaie officielle.¹⁷⁴ Il s'agit donc en quelque sorte d'une bourse d'études particulière mais dans son processus cette monnaie a créé une interdépendance positive entre des jeunes assez inspirante quant aux potentialités que représentent de telles innovations monétaires.

¹⁶⁹Fare M., *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échanges complémentaires aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat de Sciences Economique, Université Lumière Lyon 2, 2011, p112

¹⁷⁰ Bourdariat J. & Thérêt B., *Le développement des monnaies-temps*, Rapport de mission « Monnaies Locales Complémentaires », Paris, Avril 2015

¹⁷¹ Whitaker C., Lamarche T., Ould P. et Ponsot J-P., « L'expérience des monnaies complémentaires : questionner et redéfinir le lien des citoyens à la monnaie », *Revue de la régulation*, Automne 2015

¹⁷² Lietaer B. & Kennedy M., *Monnaie Régionales, De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Edition Charles Léopold Mayer, 2008, p 177

¹⁷³ idem

¹⁷⁴ Legeard N. « Des monnaies complémentaires comme outils locaux de l'économie solidaire pour lutter contre la précarité », *Pour*, vol. 225, no. 1, 2015, pp. 185-190

Rue de la Lanterne magique, 32 bte L2.04.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique www.uclouvain.be/opes

